

# PRINTEMPS 1871

Été 2018 - N°1

## LES FEMMES et LA COMMUNE



Une publication de l'association  
«La Commune de Paris, les paris de La Commune - Printemps1871»



**V**oici le 1<sup>er</sup> numéro de notre revue « Printemps 1871 », émanation de notre association « La Commune de Paris, les paris de la Commune ».

Ce premier numéro est consacré essentiellement à l'action des femmes au cours de cette période courte (72 jours) mais d'une importance exceptionnelle tant sur les plans national qu'international ; on peut imaginer aujourd'hui que chacun le sait, en dehors de ceux qui ont accepté une telle vassalité à l'égard des monarchies de la race ou de l'argent qu'ils prennent Versailles pour le refuge de la République (1) et la spéculation financière pour le rempart des libertés ! Les époques changent mais l'urgence de se débarrasser de cette nuisible engeance demeure. La Commune, c'est aujourd'hui ! Tel est le sens de notre combat, lequel doit grouper toutes les forces progressistes sans éviter le moindre débat contradictoire dans l'exigence et la fraternité.

Les femmes, donc, puisque ce sont elles qui, au matin du 18 mars 1871, se placent devant les canons commandés par les plus ignobles généraux au service d'Adolphe Thiers, elles qui incitent les lignards à fraterniser avec le peuple, ce qu'ils font.

La revue abordera, chaque trimestre, un sujet différent dont elle fera son pivot. Mais, ce 1<sup>er</sup> numéro est consacré à l'action des femmes. Il fallait ainsi inaugurer la naissance de « Printemps 1871 », organe dédié à un événement dont nous célébrons la mémoire, sans-doute, qui interroge notre présent, bien sûr, mais, allons au bout de notre raisonnement : qui n'a pas encore eu lieu ! Nous y travaillons !

Pour parler des femmes, nous avons choisi une porte d'entrée humble. Tout le monde connaît Louise Michel. Beaucoup connaissent André Léo ou Nathalie Lemel ou Paule Mink ou Elizaveta Dmitrieff. Et cette notoriété est plus que méritée. Mais, nous avons aussi voulu rendre justice à celles qui sont presque restées anonymes, celles que les livres d'histoire oublie de mentionner et que le lecteur aurait peine à rencontrer ailleurs. (Saluons à ce propos le magnifique travail de Claudine Rey, Annie Gayat et Sylvie Pepino, concrétisé par la publication de leur « Petit dictionnaire des femmes de la Commune » aux éditions « Le bruit des autres », 2013, et qui exhume plus de 800 noms !)

Anne Gollac, avec tact et respect, nous ouvre la voie avec : « Une femme de la Commune : Victorine Brocher » laquelle, par le livre qu'elle écrit, se refusa à produire une biographie "exemplaire" mais revendiqua, au contraire, de parler autrement qu'en son seul nom propre, à la mémoire de toutes celles et tous ceux que les récits des vainqueurs ignorent.

## SOMMAIRE

Éditorial	page 2
Une femme de la Commune	page 4
Adélaïde de Montgolfier	page 15
Aux armes citoyennes	page 20
L'action des femmes dans la Commune	page 27
Extraits de l'épopée « Le temps des cerises »	page 40
Règlement intérieur de notre association	page 43
Calendrier commenté	page 45

Pierre Montel poursuit avec une fiction fortement ancrée sur les événements des débuts de la 3<sup>ème</sup> République et une femme d'exception : Adélaïde de Montgolfier. Car notre revue se veut diverse, alliant l'exactitude historique (fiction "sérieuse") et l'exactitude du cœur (fiction gracieuse, parfois mieux préservée de l'arrogance de ceux qui croient savoir quand ils n'ont pas la modestie dont Anne fait toujours preuve).

Nous donnerons ensuite un extrait de l'ouvrage de Gérald Dittmar traitant « L'histoire des femmes dans la Commune de Paris ».

Puis, le texte de la conférence que Volito a consacré au sujet au mois de mars dernier.

Nous y ajouterons quelques extraits de son épopée « Le temps des cerises ».

Car, la Commune, nous devons la commémorer mais aussi, la faire vivre. Elle ne saurait se résumer à ce qu'elle fut dans l'intervalle daté qui suit l'insurrection du 18 mars 1871 et se termine 72 jours plus tard par l'assassinat de 30 000 Parisiens, orchestré par Adolphe Thiers auquel nombre de rues, en France, continuent à se flétrir de porter le nom.

La Commune n'est pas simplement un "événement" historique. Elle est aussi une métaphore de l'Humain. Nous ne chercherons pas à être exhaustifs, complets ou irréfutables comme pourrait l'être un archiviste austère. Il ne s'agit pas d'"en finir" avec la Commune ! Nous voulons avant tout donner sens, comprendre le présent et envisager l'avenir.

Quelques mois avant la Commune, Eugène Pottier, l'auteur de l'Internationale, chantait : « *J'attends une belle...* ». Eh bien ! Écrivons-lui !

(1) Qui a bien pu dire : « Versailles, c'est où la République s'était retranchée quand elle était menacée ! » ?

- Adolphe THIERS
- Philippe PÉTAÏN
- Emmanuel MACRON



Image: Blog de Michèle Audin

**UNE FEMME DE LA COMMUNE :**

# VICTORINE BROCHER

**Par Anne GOLLAC**

**R**aconter du point de vue d'une femme du peuple engagée la période bornée par les deux révolutions de 1848 et de 1871, tel fut le projet de Victorine Malenfant, épouse Rouchy puis Brocher (1838 – 1921). Elle publia en 1907 ces « Souvenirs » - sous le nom mystérieux de Victorine B. - dans un livre qui en font un témoignage aussi passionnant qu'émouvant des gens méconnus de cette époque. D'autant que ce sont les « *Souvenirs d'une morte vivante* » ! Comme beaucoup, une Victorine Rouchy fut assassinée de manière expéditive. Il suffisait qu'elle ressemble à la vraie et que n'importe qui l'accuse d'être une incendiaire, une « pétroleuse ». On n'avait pas le temps de vérifier. Les Versaillais voulaient faire vite. Victorine doit la vie à cette méprise !

## **Une femme du peuple ?**

Victorine Brocher est une femme du peuple, mais pas de n'importe quel peuple.

Elle appartient au peuple des villes, mais ne fait pas partie de ceux qui y souffrent le plus. Elle le souligne quand elle évoque les souffrances vécues par les Parisiens au moment du siège de Paris par les Prussiens. Elle et les siens souffrent de la faim et du froid, mais ses enfants ne sont pas à la rue comme les plus misérables : « enfants à demi-vêtus, sans chaussures sur la terre humide et froide » (p.121). Elle grappille même quelques modestes avantages, comme lorsqu'on lui offre un lapin à Noël, même s'il se révèle finalement être un chat, ou bien quelques pommes de terre. Mais peut-être plus significatif, elle explique comment, à ce moment-là, elle apprend à se méfier des nourritures les plus nocives et à ne manger que ce dont elle est sûre, même si cela se réduit à peu de choses.

Elle se démarque aussi, et d'un point de vue critique, de la domesticité qu'elle méprise. « Toute la valetaille du Faubourg Saint-Germain donnait la main aux soldats – dit-elle quand les Versaillais entrent dans le sud de Paris -. Ils étaient enrôlés par leurs maîtres et armés pour sauver leurs propriétés ; eux les esclaves étaient prêts à massacrer leurs frères (le peuple) ». Elle y range aussi le garçon de café qui s'est planqué dans une cave durant le siège « au lieu de faire son service aux remparts » (p.257). Comme elle lui fait la leçon, lui se venge en la dénonçant à la fin de la Commune.

- Printemps 1871 - N°1 - Été 2018 -

Une publication de l'association "La Commune de Paris, les paris de La Commune - Printemps 1871"

Victorine Brocher appartient au peuple des artisans. A cette époque, ouvriers et artisans ont une condition encore assez proche. Mais elle affirme quand elle commence à combattre dans les rangs de la Garde Nationale, en octobre 1870, « En réalité, je n'avais jamais été parmi les masses, ni comme famille, ni comme travailleuse : je n'ai jamais mis les pieds dans une usine, ni même dans un atelier. » (p.126). Elle, elle avait un père qui exerçait le métier de cordonnier, et après la Semaine sanglante, elle est embauchée – parce que c'est son métier - comme « piqueuse de bottines » (p.268) par un artisan à qui elle fait assez confiance pour tout raconter, et qui l'aide à échapper à la répression elle, son mari et sa mère.

Les artisans et les petits commerçants, qui se côtoient, apparaissent le plus souvent, dans ces « Souvenirs », sinon comme engagés, du moins comme sympathisant avec les Fédérés. Qu'il s'agisse du boulanger, effrayé, qui lui apprend qu'elle a été fusillée..., de l'épicière qui la presse de partir : « Vous avez été condamnée à mort par la cour martiale du 17<sup>ème</sup> secteur, on vous croit morte ; si vous êtes reconnue, ils vont vous fusiller, ici, devant nous. Allez où vous voudrez, mais qu'on ne vous tue pas devant nous, dans cette rue maudite. » (p.254). Que dire du pharmacien du boulevard de Belleville ? En plein combat de rues, - le 26 mai 1871 -, il fournit des pansements à Victorine pour qu'elle puisse soigner un homme de son groupe. Finalement il se chargera de l'homme incapable de marcher et proposera à Victorine des vêtements de sa femme pour qu'elle passe inaperçue. Victorine refuse parce qu'une jupe longue l'entravera dans sa course, mais accepte une tenue d'homme : « le pharmacien se souvint que son attrape-science était à peu près de ma taille ; il lui demanda son pantalon, un gilet et une jaquette qu'il donna de bon cœur ; le gamin était heureux et fier de donner son costume à une citoyenne comme il

disait si gentiment. » (p.235). A côté, elle trouve un coiffeur qui accepte, à regret, de lui couper les cheveux !

Toujours proche de ses compagnons, Victorine Brocher se vit cependant comme quelqu'un d'indépendant, et cela elle le doit au moins en partie à son origine sociale, même si, ainsi qu'on le verra plus tard, d'autres facteurs entrent en jeu.

### **Victorine B.**

Victorine Brocher exige de publier ses souvenirs sous le sceau de l'anonymat non par peur de représailles, mais par parti pris. Elle raconte en effet la révolution de 1848, le siège de Paris par les Prussiens et la Commune de son point de vue, celui d'une petite fille, puis d'une femme au service de son pays et de la République, d'une citoyenne, et d'une citoyenne anonyme.

Après le départ de son mari pour un régiment de francs-tireurs à Orléans et dès que les portes de Paris se ferment, le 20 septembre 1870, elle affirme son engagement : « Je ne pouvais résister au besoin absolu qui m'envahissait, d'entrer dans la lutte. » (p.118). Mais elle n'est pas une meneuse, elle cherche sa place de combattante au milieu des autres combattants. Elle ne peut évidemment pas s'engager dans l'armée ! Mais, même dans les services d'aide médicale aux soldats, on considère que les seules femmes habilitées à exercer la tâche d'infirmières ou d'aides-soignantes, sont des religieuses. Elle finit pourtant par obtenir une formation aux premiers soins à donner aux blessés par le comité de la rue Feydeau, affilié à la « Convention internationale de la Croix Rouge », et réussit, non sans difficultés, à être intégrée dans la 7<sup>ème</sup> compagnie du 17<sup>ème</sup> bataillon de la Garde nationale, où elle fait partie du service d'ambulance, destiné à officier sur le terrain des combats.

Et c'est ce dont elle fait tout de suite la macabre expérience : « Je me souviens du premier service lugubre que nous fîmes, ce fut lors de l'explosion de Javel ; notre compagnie fut requise pour aider au déblaiement des décombres... lorsque nous arrivâmes sur le lieu du sinistre c'était épouvantable... ». (p.126) La description qu'elle en donne évoque parfois ce qu'on peut lire des champs de bataille de la guerre de 14-18 ! Cet engagement donne à Victorine Brocher l'occasion de témoigner des souffrances des soldats, qu'elle partage. Elle découvre la mort, les blessures, le sang... Le froid, si rigoureux en ce mois de décembre 1870, décime les troupes. « On ne compte pas moins de 900 morts par congélation » ... « Le jour de Noël le froid était si rigoureux que plusieurs gardes nationaux sont morts aux remparts. Moi-même, le matin, je suis sortie de ma casemate, j'avais si froid, je fus saisie ; les larmes me coulaient des yeux, elles gelèrent sur mes joues, je les détachais difficilement de mon visage. » (p.144). La faim, bien sûr, que les soldats les plus pauvres partagent avec les civils les plus misérables qu'elle côtoie toujours. Soldats et civils vivent ensemble : Victorine occupait « un poste de combat ». « Pour cela je n'ai jamais délaissé ni ma mère ni les enfants », précise-t-elle, elle qui avait à élever son fils mais aussi l'enfant que leur avait confié une femme avant la fermeture des portes de la ville. Dans son bataillon, elle observe également qu'il y avait des « richards » mais aussi « deux ou trois petits patrons plus pauvres que leurs ouvriers » et qui « n'étaient pas vus d'un très bon œil ». Son attention reste en éveil malgré la dureté des temps : les différences de classe demeurent, même pendant le siège

Mais elle témoigne aussi des souffrances générées par l'incompétence des chefs. Malgré les conditions extrêmes de ce siège « l'enthousiasme » est « à son comble » quand on promet aux troupes d'affronter

l'ennemi au combat (p.136). Mais les insuffisances du commandement - pour ne pas leur donner d'autre nom... - les conduisent à l'échec, voire au massacre. « Que peut-on contre la trahison, le mauvais vouloir et l'incapacité ? L'imprévoyance fut la moindre faute de la défense nationale, tout le reste fut à l'avenant. » (p.137). Envoyées combattre les Prussiens le long de la Marne, alors que la bataille fait rage et que les Français paraissent l'emporter, les troupes reçoivent « l'ordre de mettre l'arme au bras et de faire volte-face... ». « Nous remîmes dans la voiture du docteur toutes les choses nécessaires pour les pansements, on me fit monter dans la voiture, et piteusement nous reprîmes le chemin de Paris ; nous étions consternés. » Le général Ducrot qui avait prêté « serment devant la France entière » de ne rentrer dans Paris « que mort ou victorieux » avait juste oublié les « ponts volants qui devaient servir pour traverser la Marne. » (p.139) !

Cette incompétence constatée de visu par Victorine Brocher comme par ses compagnons fait étrangement penser à celle de l'armée française quand elle se prépara à combattre les troupes allemandes en 1939 et même avant. « Plutôt Hitler que le Front Populaire » peut se traduire ici par « Plutôt les Prussiens que les vrais républicains ». C'est ce que suggère en tout cas clairement Victorine Brocher quand elle affirme « on n'osait qu'en tremblant prononcer ce mot de République. C'était ce mot magique qui avait sauvé la situation en 93. Si les hommes qui ont aidé à la chute de l'empire avaient voulu ils auraient pu le prononcer ; ils auraient pu faire de grandes choses. » (p.137).

### **Victorine Brocher une lucidité engagée.**

Malgré la capitulation, elle continue son service. Mais elle se range parmi ceux qui veulent le rétablissement définitif et sans concession de la République. Sa référence, c'est la Révolution de

1789. Ainsi quand elle s'engage, en septembre 1870, dans la défense de Paris contre les Prussiens, elle invoque, comme beaucoup de Parisiens, l'année 1793 quand « tout le monde voulait comme alors courir à la frontière. » (p.115) La défaite ne la fait pas changer d'avis. Elle reste fidèle à l'espérance qui l'a portée jusque-là.

Le 26 février 1871, « les comités républicains et quelques membres de l'Internationale des travailleurs » font appel à tous les régiments de la Garde nationale et à tous ceux qui veulent sauver la République, pour se réunir place de la Bastille « un ruban rouge à la boutonnière ». Son bataillon peu soucieux de se mêler à « toute la populace des faubourgs » se réunit à la Cour des comptes, alors sur l'emplacement de la future gare - puis musée - d'Orsay, dans le VIIème arrondissement. Son capitaine veut lui accrocher un ruban bleu - couleur de la monarchie - avec le rouge. Elle refuse, et comme son capitaine insiste et la menace, elle s'en va. « J'ai quitté ma compagnie, je n'y suis jamais retournée... Je suis allée seule à la manifestation de la Bastille. » L'étonnant avec Victorine Brocher, et que l'on constate à nouveau, c'est qu'elle agit seule et d'elle-même. Et cela se retrouvera plus tard. Pendant la Commune elle fera corps avec son groupe, mais le fait qu'elle y soit la seule femme, l'entraîne à prendre des décisions dont elle sera seule responsable. En tant que femme elle pourrait facilement se retirer du combat, personne ne le prendrait pour de la lâcheté. Mais non, elle demeure et ira jusqu'au bout et au milieu des siens, ce bataillon dont elle deviendra la cantinière/ambulancière/et porte-drapeau, le 20 mars 1871, juste après la proclamation de la Commune de Paris.

Victorine Brocher est animée d'une foi romantique, et, même si parfois elle n'est pas dépourvue de naïveté, cette façon de s'engager

seule et d'affirmer son indépendance suggère qu'il ne s'agit pas d'une foi de charbonnier. Elle n'abandonne pas son esprit critique, même vis à vis des représentants de la Commune. Après la mort de Flourens, au début du mois d'avril, elle ne se gêne pas pour dire que « La Commune confiante en son rôle, n'avait pas l'air de prendre au sérieux l'attaque des Versaillais. Elle perdait un temps précieux en vains discours, en paroles inutiles. » (p.191) Plus dur encore : La vie des fédérés « était entre les mains de la première brute venue... Pendant ce temps-là, on périssait au comité. » (p.192)

Cette foi, elle l'affiche dans le récit des combats les plus violents auxquels elle a participé et qu'elle a durement vécus. Au cours de la première mission de son bataillon, le 7 avril 1871, près de la porte de Neuilly qui sera détruite dans la nuit par les Versaillais, elle raconte que se déroule « une lutte sauvage » : « il nous tomba une grêle de balles, la fumée de la poudre nous aveuglait, les obus labouraient la terre ». Elle s'attarde alors sur ce qui l'habite elle et ses compagnons : « Tous furent courageux, le combat dura assez longtemps, nous allions à la mort avec une conviction profonde du devoir accompli. Oh ! Comme on est fort quand on a la foi, la conviction, la conscience heureuse et la gaieté au cœur. Nous vengions notre chère France outragée et vendue ... Nous n'ignorions pas qu'on voulait écraser Paris pour tuer la République. ». Dans le discours de Victorine Brocher, patriotisme et action révolutionnaire pour la défense de la République sont toujours intimement mêlés. Sa foi n'est pas strictement nationale. Elle sait que le gouvernement de Thiers cède aux Prussiens, pour défendre les intérêts de la bourgeoisie contre le peuple et favoriser le rétablissement éventuel de la monarchie.

On retrouve le symbole de cet esprit romantique et révolutionnaire dans le drapeau « sur lequel

était inscrit en lettres dorées *Défenseurs de la République* ». Ce drapeau remis à son bataillon lors de sa première mission, rythme le récit qu'elle fait de la Commune telle qu'elle l'a vécue. Il est troué de balles pendant la bataille, elle veille sur lui, le garde à la main quand elle accepte d'abandonner son uniforme chez le pharmacien du boulevard de Belleville. Quand tout est perdu, à la fin de la Semaine sanglante, avant de s'enfuir par la rue Haxo elle explique : « Pendant les événements, j'ai toujours porté un maillot qui m'enveloppait du cou aux pieds, sur cette combinaison, j'enroulai autour de moi notre drapeau, de la taille à la partie supérieure de la poitrine. » Quand enfin elle quitte la maison où, après la Semaine sanglante, elle a pu se cacher avec ses derniers camarades, elle n'accepte de le brûler que pour ne pas compromettre l'homme qui les a aidés et pour éviter une mort aussi certaine qu'expéditive si on le trouvait sur elle. Elle ne peut alors s'empêcher de rédiger une page pleine de lyrisme et d'émotion. « De tout un bataillon, nous restions deux pour accomplir ce sacrifice. Ironie du sort, un Breton et moi ; puis notre bon vieux qui nous aida... Lorsque je déposai notre drapeau entre les mains de notre vieil ami, il me sembla que j'allais brûler tous nos amis morts sous son égide. » (p.266).

### « Ironie du sort, un Breton et moi »

On peut s'interroger sur le sens de cette remarque.

Les Bretons sont considérés à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle comme une population peu assimilable de gens qui débarquent à Paris pour trouver du travail, parlant mal le français. En témoigne l'origine que l'on donne au mot « baragouiner ». Que l'explication soit juste ou non, elle illustre le mépris avec lequel on les considérait : ce mot qui signifie « parler de façon incorrecte et même inintelligible » viendrait de « bara » pain et « gwin » vin, qui seraient les premiers mots

prononcés par les Bretons quand ils arrivaient à Paris. En témoigne aussi le personnage de Bécassine qui fait des Bretonnes des filles naïves, pas très futées. Or ce personnage a été créé pour la « Semaine de Suzette », destinée aux jeunes bourgeoises, en 1905, par Joseph Pinchon qui relate dans son premier dessin une bévée commise par sa servante bretonne... Tout cela pour dire que le Breton évoqué par Victorine ressemble bien à notre ouvrier-ère- immigré -e- !

Quant au « moi », c'est bien sûr Victorine, une femme, pas bretonne, mais une femme. Comme souvent, Victorine Brocher a le sens de la place que les gens occupent dans la société et le rapprochement entre un exclu et une femme n'est pas anodin. Qu'ils soient les seuls à survivre au massacre, quelle ironie du sort en effet !

Mais Victorine Brocher ne se revendique pas féministe, du moins dans le temps que couvre son récit. Sa rencontre avec Louise Michel lui donne l'occasion de s'expliquer. Elle rencontre en effet sur la place de l'Hôtel de Ville vers le 22/23 mai une femme « habillée mi-partie en garde national, jupe courte en drap, képi sur la tête, assise, ayant devant elle une petite table sur laquelle il y avait une boîte « Pour les blessés SVP » » (p.221). Elle ne la nomme pas. Elle la décrit et ce portrait nous montre une femme assez semblable à Victorine Brocher elle-même : « Moi j'avais le costume de drap fin, bleu clair, jupe courte, à mi-jambe (car on ne peut aller au combat avec des jupes longues, c'est absolument impossible, on ne pourrait pas se mouvoir), corsage ajusté avec revers à la Robespierre, un chapeau mou tyrolien et une écharpe rouge en soie, avec franges dorées en sautoir, un brassard de la convention des ambulances » (p.200).

Cette femme présentée comme une égale lui propose d'ailleurs de venir renforcer son groupe. Victorine Brocher refuse parce qu'elle veut rester

avec les hommes de son bataillon. Et ce n'est qu'après qu'elle la nomme comme quelqu'un dont elle n'aurait découvert l'identité que plus tard. « Cette personne était Louise Michel, je ne la connaissais pas. Je ne connaissais pas davantage le mouvement féminin, je n'avais jamais mis les pieds dans une réunion publique. » (p.222)

Cette affirmation n'a rien d'affecté. Victorine Brocher a 32 ans en 1871. Elle a reçu une certaine éducation dans une famille militante et s'est forgée une culture politique, mais c'est une fille d'artisan qui, comme sa mère, a dû travailler pour vivre, voire pour survivre, et qui ne s'est pas, du moins jusque-là, posé la question des femmes d'un point de vue théorique, comme nous l'entendrions maintenant. Quand elle parle de jupe courte, elle ne prétend pas la porter pour « se libérer », elle en justifie l'emploi par la nécessité : on ne peut pas courir au combat avec une jupe longue ! A noter qu'elle s'attarde aussi sur ce détail d'un point de vue politique pour contrer les accusations d'immoralisme qui n'en finissent pas de mettre en cause les Communardes. Et si l'on observe sa vie privée telle qu'elle la raconte dans ses souvenirs, force est de constater qu'apparemment elle ne remet pas en cause l'institution traditionnelle de la famille. Quand elle évoque son mariage : « On m'a mariée à Orléans le 13 mai 1861 » (p.69), la tournure passive est claire. Elle n'a pas eu le choix. Aucune récrimination dans son discours pourtant. Pas un mot de tendresse non plus pour son mari. C'est comme ça et elle fait avec. Son père exilé qu'elle revoit après 15 ans d'absence en 1867, s'offusque de ce mariage, mais pas du tout parce qu'il lui fut imposé. « Il avait rêvé que j'épouserais un fils de Pierre Lachambeaudie, le fameux fabuliste ; il aurait été heureux d'établir

" Je ne connaissais pas davantage le mouvement féminin, je n'avais jamais mis les pieds dans une réunion " publique. »

un trait d'union entre eux. » (p.84) Elle raconte cela sans commentaire.

### Une femme de son époque témoin des femmes de son époque

Il y a une dimension pragmatique dans cette façon de prendre la vie. Cette attitude est d'autant plus remarquable que son mari ne lui apporte rien, loin de là. Habitué à la vie de soldat, il a du mal à s'astreindre à un travail sédentaire. Mais pire encore « fils d'un alcoolique...il avait les nerfs affaiblis, il était parfois atteint de *delirium tremens*...il était incohérent, irrégulier dans tous les actes de sa vie. »

Au lieu de l'accabler, elle cherche des causes à son comportement : les mauvaises habitudes de l'armée, l'hérédité. Elle cherche aussi des solutions : « J'appris par les docteurs que mon mari ne guérirait jamais, qu'il fallait ne compter que sur moi-même désormais, que, malgré sa bonne volonté, il ne pouvait accomplir sa tâche sans que je l'aidasse. Je me suis mise au travail, heureusement pour moi je gagnais assez d'argent pour maintenir notre budget en équilibre... » Pas de plainte ni de rejet. Encore une fois, il faut vivre. Il n'y a que deux moments où Victorine semble flancher, au moment de la mort de ses enfants et à la fin de la Semaine sanglante. On ne peut guère le lui reprocher. Victorine a deux amours dans ce récit, deux sujets en tout cas qui suscitent son émotion, la Commune et ses deux fils.

Le comportement volontariste de Victorine Brocher ne l'empêche pas d'observer la dure condition des femmes les plus démunies sous l'Empire, qu'elle dénonce mais qu'elle ne vit pas comme étant la sienne. Il s'agit de la condition de celles qui travaillent « dans les fabriques où elles

sont entassées par troupeaux », « pauvres femmes travaillant douze et quatorze heures par jour pour un salaire dérisoire, ayant vieux parents et enfants qu'elles étaient obligées de délaissier, » enfermées « de longues heures dans des ateliers malsains où ni l'air, ni la lumière, ni le soleil ne pénètrent jamais, car ils sont éclairés au gaz. » Elle dénonce à la fois les conditions de travail insupportables, mais aussi l'impossibilité de s'occuper du reste de la famille, parents et enfants, qui semble - comme pour Victorine Brocher - la tâche qui incombe prioritairement aux femmes, surtout quand - un peu comme pour elle encore - leur mari « qui s'est attardé dans le cabaret voisin de la maison où il travaille, ... ne rentre que lorsque son argent est aux trois quarts dépensé... » (p. 69, 70).

Mais son analyse de la situation des femmes ne reste pas cantonnée à une vision conventionnelle de leur place dans la société. A la fin du siège, elle relève que le garde national a droit à une prime de 75 centimes « pour sa compagne, s'ils avaient eu la veine d'être légalement mariés (en un mot, s'ils étaient des gens moraux) ... Mais les autres pauvres diabesses qui avaient donné librement, honnêtement leur cœur et leur affection, elles n'avaient aucun droit ni pour leurs enfants... Les petits bâtards avaient les miettes du festin. Pauvres enfants, ils n'avaient pas demandé à naître. Et nous étions en République ! » (p.168) Elle rejette clairement la morale religieuse courante pour promouvoir une morale civique. Et la République qu'elle veut défendre contre les Prussiens la fait encore sortir de ses gonds, quand on lui refuse le droit d'être ambulancière parce qu'elle n'est pas religieuse. « Déçue, j'écrivis une longue lettre au *Rappel* pour réclamer notre droit, à l'égal des religieuses, de soigner nos blessés sur le champ de bataille. » Le *Rappel* était le journal à tendance radicale républicaine, fondé à l'initiative de Victor Hugo, à la veille des élections générales en mai 1869. Pour Victorine

Brocher, la République se construit au jour le jour. Réclamer le droit de soigner les soldats peut nous paraître anodin, mais Victorine Brocher part de là où elle est, et adopte une position politique qu'elle revendique en écrivant à un journal d'opinion pour exprimer son mécontentement.

Victorine Brocher ne se présente pas comme une victime et ne présente que rarement les femmes comme victimes. Elle dénonce un ordre social scandaleux quand la situation le réclame. Dans la liste des responsables de la proscription à Orléans, en 1852, elle cite deux magistrats dont elle raconte les frasques : « nos deux magistrats, sous prétexte de rechercher un infanticide, firent rassembler toutes les filles du village et se livrèrent, sur chacune d'elles en particulier, à d'ignobles attouchements...Une admonestation fut adressée aux deux libertins. Ce fut tout. » (p.52) Cette allusion à la sexualité est assez rare pour qu'on la note et pour montrer que Victorine Brocher n'est pas bégueule. Pourtant, elle ne dit pas que ces deux magistrats ont tous les droits parce qu'ils sont des hommes mais parce que, suppôts de Napoléon III, ils ont tous les pouvoirs, y compris celui de violenter les femmes, et notamment quand elles appartiennent au peuple. A nouveau, elle est attentive aux rapports de classe. Et c'est aussi de ce point de vue qu'elle affirme en revanche n'avoir jamais été agressée par un homme, ni pendant le siège, ni pendant la Commune, contrairement aux bruits que répandaient les détracteurs de la Commune, tels Maxime Du Camp ou Alexandre Dumas fils, ... même si elle explique qu'elle portait à l'époque, peut-être par précaution, un maillot qui la couvrait des pieds jusqu'au cou.

En revanche, Victorine Brocher évoque volontiers le courage et la détermination des femmes.

Image d'Epinal peut-être, mais image gardée dans la mémoire de la petite fille de 12 ans qu'elle était, quand « le 8 décembre 1851, à 6 heures du matin » levée avec ses camarades par le directeur de la pension scolaire où son père l'avait mise avant de partir en exil, elle voit « sur quatre chariots, des hommes et des femmes ... empilés; les femmes, surtout étaient pleines d'énergie, elles étaient excitées, leurs yeux brillaient d'un vif éclat, on sentait qu'elles étaient encore animées de la fièvre de la lutte. Elles nous saluèrent...les femmes de Montargis ont été admirables de dévouement et d'abnégation. » (p.51). Elle raconte ce courage et cette énergie régulièrement dans son récit. Non seulement les femmes assumaient les tâches quotidiennes pendant cette époque de famine et de guerre que furent le siège de Paris par les Prussiens et la Commune, mais les femmes en voulaient. Pendant le siège « Les femmes étaient remplies de courage et engageaient leurs maris à prendre les armes pour la défense de la patrie. » (p.134) Ou au début de la Commune quand « 50000 hommes criaient : à Versailles ! (et qu') un grand nombre de femmes voulaient marcher en avant. » (p.188).

### **La fille de son père, ...mais aussi de sa mère**

Cette énergie, cette détermination et ce courage, elle-même en est animée. Ces vertus, elle les a sans doute puisées dans son enfance marquée certes par l'effroi de la répression, mais aussi par l'assurance que lui ont apportée des parents attentifs, aimants et libres de certains préjugés. Son éducation telle qu'elle la relate, ne fait pas de part au genre. Elle est l'enfant du couple, elle n'est pas une fille ou un garçon. Cela n'est pas revendiqué mais il semble en être ainsi. Et cela explique peut-être pourquoi Victorine Brocher n'incarne pas une figure du féminisme, mais une figure républicaine progressiste libre

des préceptes moraux du catholicisme, même si elle ne remet pas en cause les fondements traditionnels de la famille. On n'a pas besoin d'être mariés pour fonder un couple, mais le couple, la famille et son organisation restent apparemment pour elle la base de la société.

Le père est dans les deux premières parties du livre une figure centrale du récit. Les souvenirs de Victorine Brocher s'ouvrent sur un rapide portrait de son père, pendant la révolution de 1848 : « Janvier 1848, mon père n'est presque jamais à la maison (il faisait partie de plusieurs comités, puis de la Garde nationale, il était très actif et très occupé). Lorsque le temps le lui permet, il nous raconte ce qu'il se passe dans la ville... » (p.21), et se ferment, à la fin du second livre, après son départ en exil, sur une notice biographique de ce dernier qui nous apprend que, d'origine bourgeoise, il renonce à 19 ans à la prêtrise, pour devenir cordonnier et mener immédiatement une activité politique intense. « Il se donna corps et âme à la politique de son temps, ce fut la principale occupation de sa vie. Il faisait partie de diverses sociétés, entre autres du Grand Orient. » (p.67) Anticlérical, républicain ardent, les derniers mots qu'il dit à sa fille dans la nuit du 4 décembre 1851, stigmatisent son ennemi qu'il abhorre : « ... souviens-toi toute ta vie que c'est la faute de cette canaille de Napoléon si tu n'as plus de père... » (p.47). Elle se souviendra effectivement de la leçon ! « Il partit sans bruit, une petite valise à la main. ». Victorine ne le reverra qu'une fois en 1867, un an avant sa mort, sa mère jamais. Le père de Victorine est ainsi la figure de quelques scènes fondatrices qui ont nourri l'imaginaire et la réflexion de sa fille. Au soir de l'élection de Louis Bonaparte, le 10 décembre 1848, il l'emmène place de l'Hôtel de Ville, où le nouveau président donne une grande fête. Victorine a 9 ans et son père l'a montée sur ses épaules. « J'entends encore dans mes oreilles les voix insensées de ce peuple inconscient criant à tue-

tête : il nous le faut, nous l'aurons notre petit Napoléon (Imbéciles ! disait mon père) », et la narratrice, 60 ans plus tard, commente, en écho à l'invective de son père (et Victor Hugo qu'elle a beaucoup lu, résonne dans ces propos) : « Pauvre peuple, sachant à peine lire, ne connaissant de l'histoire que la légende, comme toujours son ignorance fit sa perte. » (p.38).

Son père cependant n'est pas qu'une figure héroïque. Son origine bourgeoise lui a donné un accès à la culture dont les enfants de cordonnier ne bénéficient pas d'ordinaire et qu'il a transmise à sa fille à sa façon. Grâce à lui, Victorine Brocher acquiert une culture fondée sur la socialisation, la discussion et la lecture. Quand la famille se retrouve à Orléans après les événements de 1848, l'atelier du père devient un lieu régulier de réunion : « Deux fois par semaine on se réunissait à la maison... On lisait les journaux avancés, on discutait, on était au courant de tout ce qui se passait à Paris, et on se mettait sur ses gardes. Naturellement tous étaient furieux contre Louis Bonaparte... Je grandissais. J'avais déjà vu tant de choses ! On discutait devant moi, cela m'intéressait, j'écoutais attentivement, rien ne m'échappait. ». Parmi les habitués de ce cercle, M. Texier, professeur au lycée. Sa femme tient une institution au Mail que Victorine fréquentera. « A ses heures libres, M. Texier nous donnait des leçons, surtout il nous apprenait à penser. » (p.42, 43). Cette activité intellectuelle intense et vivante à la fois dura trois ans, de 1848 à 1851. Elle ne se dissipera pas après le départ de l'exilé, elle contribuera sans doute à renforcer l'indépendance d'esprit de Victorine Brocher et sa capacité à prendre des distances par rapport aux événements. Elle imprègnera sa vie d'adulte telle qu'elle la décrit quand elle revient à Paris avec mère et mari. Elle évoque à plusieurs reprises sa lecture quotidienne des journaux. A la publication des *Misérables* en 1864 elle s'est « abonnée dans un cabinet de lecture, au prix

d'un franc par vingt-quatre heures » ... « Je me souviens que mon mari et moi nous passions la moitié des nuits pour le lire. ». La moitié des nuits car, le jour, elle travaille ! Ce qu'elle fait remarquer quand elle parle de son engagement dans l'Association Internationale des Travailleurs fondée le 25 octobre 1864. Elle fait partie des « ouvriers manuels » dont elle dit qu'ils sont en minorité, dans l'Internationale, par rapport aux « travailleurs de l'esprit », et, malgré sa présence régulière, son implication dans la constitution de deux coopératives qui finalement échouent, elle affirme « n'étant pas membre actif, je n'avais pas l'occasion de me rencontrer avec les internationalistes dans d'autres milieux ; et il me fallait travailler. ». Active dans son foyer, même secondée par sa mère, travaillant pour gagner sa vie dans l'épicerie et dans la boulangerie coopératives, ou comme piqueuse de bottines, elle mène de front vie au foyer, vie professionnelle, vie intellectuelle et vie militante.

Cette énergie extraordinaire, Victorine Brocher ne la doit pas exclusivement à son père, loin de là. Cette figure noble et respectée disparaît définitivement de son horizon assez tôt, et pour radicale qu'elle soit, cette disparition existait déjà en pointillés dans les pages précédentes. Pendant les événements de 1848, Victorine montre souvent sa mère partie à la recherche du père dont on n'a pas de nouvelles, ou déambulant seule avec sa fille dans les rues de Paris pour voir ce qui s'y passe aux moments les plus violents. Et Victorine Brocher apprend, avec ses yeux d'enfant, l'horreur des combats, avec les blessés et les cadavres amoncelés : le 23 février 1848 « ma mère et moi nous avons vu des scènes navrantes. Il était tard, il y avait de la boue plein les rues, il pleuvait assez fort. Nous vîmes apparaître sur plusieurs points, dans une obscurité profonde, des torches allumées qui précédaient des civières, sur lesquelles on transportait les blessés et les mourants. Les

docteurs ...les demi-manches maculées de sang, traversaient les rues pour se rendre à une ambulance improvisée... Ma mère aida de son mieux à l'installation des victimes... » (p.26, 27). Le 25 juin « Ma mère m'emmena... anxieuse, ne sachant ce qu'était devenu son mari... dans les rues on ne voyait que des tombereaux charriant des morts, les blessés agonisant sur des civières. » (p.35, 36). Quand le père proscrit se cache ou s'enfuit, c'est encore la mère et la fille qui subissent les fouilles brutales de la police au domicile familial. Victorine Brocher a 9 ans : « Je suis restée debout, j'ai suivi cette scène avec effroi. Dès le départ des soldats, je suis tombée comme foudroyée, j'ai perdu connaissance. » (p.38) « Je suis restée malade une année environ, j'avais complètement perdu la mémoire. Je ne me souviens même pas de la présence de mon père, dans le cours de ma maladie. » (p.39).

La mère de Victorine Brocher représente ces femmes travaillant quand elles se retrouvent seules pour faire vivre la famille. Jusqu'à l'âge de plus de 60 ans, on la voit s'occupant activement de ses petits-enfants, travailler comme concierge, puis comme femme de ménage après la Commune, acceptant l'engagement de sa fille et l'aidant toujours et toujours. Elle incarne les idées républicaines mais aussi l'humanitarisme de certaines féministes du 19<sup>ème</sup> siècle, secourant les blessés, recueillant un petit garçon que sa mère fut obligée d'abandonner au début du siège de Paris, humanitarisme constamment revendiqué par sa fille : « Je me sentais des forces pour être utile aux autres. » (p.81). Elle symbolise à la fois cette force déployée dans la prise en charge du quotidien, et la volonté de changer les choses.

Les *Souvenirs* de Victorine Brocher dont le dessein était de rendre hommage aux

combattants de la Commune et de les laver des soupçons méprisants et injustes que faisaient peser sur eux la bourgeoisie au pouvoir, sont une fenêtre sur la vie des femmes ordinaires qui ont participé à ces luttes. Celles-ci ne forment sans doute pas la majorité de la population féminine, mais, par bien des aspects, elles témoignent de leur vie quotidienne et de leur énergie qu'elles ont sublimée dans leur engagement. Comment expliquer autrement la présence de ces cuisinières, cardeuses de matelas, confectionneuses, chiffonnières, journalières, relieuses, blanchisseuses, photographiées dans les prisons versaillaises, après la Commune, à la demande de la Police, notamment par Eugène Appert ? Et elles furent nombreuses : Eugène Appert, à lui seul, en a donné une liste de deux cents. Ces photographies qui se voulaient accusatrices sont pour nous étonnantes. Certaines femmes sont signalées comme cantinières ou ambulancières, mais d'autres comme pointeuses (artilleuses qui orientent les pièces d'artillerie vers l'objectif visé) ou oratrices. Toujours dignes, fumant parfois le cigare, arborant un calot de soldat, elles impressionnent par leur gravité ou leur audace goguenarde.

Victorine Brocher fait partie de ces femmes. Mais, de même que ces dernières se distinguent de celles qui sont restées en marge des combats, Victorine Brocher se distingue des femmes du peuple engagées dans la Commune par son éducation. Si sa situation économique, son travail, sa vie familiale la rangent parmi les « ouvriers manuels », elle touche cependant au monde « des travailleurs de l'esprit » par le « capital culturel » hérité de son père. Cordonnière de profession (piqueuse de bottines), ambulancière pendant le siège et la

Commune, en jupe courte ou en pantalon, se coupant les cheveux, mais aussi lectrice assidue, des journaux comme de Victor Hugo, et portant sur elle – par chance pour nous - un petit carnet où elle note « les faits les plus marquants depuis les événements » (p.252). Fouillée par un agent versaillais d'origine alsacienne, elle raconte : il « me remit mon carnet et, voyant mon calme, me dit : « Fas te vaire bendre ailleurs ! » Si cet homme avait su lire le français, assurément, il ne m'aurait pas laissée repartir. »

" Si cet homme avait su lire le français, assurément, il ne m'aurait pas laissée repartir. "

## **Le droit des femmes non mariées.**

14 Comme le note Victorine Brocher, les compagnes des Gardes Nationaux tués au combat étaient sans droit si elles n'étaient pas légalement mariées. C'est ce qui a conduit la Commune à promulguer le décret du 10 avril 1871 (paru dans son Journal Officiel du Mardi 11 avril 1871) dans un souci de justice et d'égalité. (Nous en donnons les 3 premiers articles.)

*« La Commune de Paris,*

*Ayant adopté les veuves et les enfants de tous les citoyens morts pour la défense des droits du peuple*

### *DÉCRÈTE*

*Art. 1<sup>er</sup>. Une pension de 600 fr. sera accordée à la femme du garde national tué pour la défense des droits du peuple, après enquête qui établira ses droits et ses besoins.*

*Art. 2. Chacun des enfants, reconnus ou non, recevra, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, une pension annuelle de trois cent soixante-cinq francs, payable en douzièmes.*

*Art. 3. Dans le cas où les enfants seraient déjà privés de leur mère, ils seront élevés aux frais de la Commune, qui leur fera donner l'éducation intégrale nécessaire pour être en mesure de se suffire dans la société. »*



Coll de M.A. Goupil

ÇA C'EST PEUT-ÊTRE PASSÉ AINSI...

# ADELAÏDE de MONTGOLFIER

Par Pierre MONTEL

**A**vant de refermer l'enveloppe, je regardais une nouvelle fois par la fenêtre. Les branches des arbres étaient immobiles, le vent était enfin tombé.

Le vent de la folie des Hommes par contre soufflait toujours son malheur et ses relents de sang, de poudre et de misère. Paris était assiégée, encerclée. Nous proclamions la Liberté depuis le fond d'une cage mais l'espoir était permis aujourd'hui: notre voix allait porter au delà de la ceinture acérée de nos geôliers. Je glissais la missive dans mon corsage, attrapais ma canne, j'avais rendez-vous avec les cieux.

15

La place Saint Pierre de Montmartre était entourée de badauds. Les hommes avaient travaillé toute la nuit et tout semblait fin prêt. Le ballon d'étoffe jaune gonflé au gaz d'éclairage avait beau être imposant, il me faisait penser à une énorme vessie. Cela me fit sourire d'imaginer les généraux Prussiens lever les yeux vers le ciel en voyant passer cet étrange soleil.

M. Gaspard Félix Tournachon, dit Nadar, laissa son appareil photographique sur les hauteurs de la butte et se précipita vers moi lorsqu'il m'aperçu arriver au loin. Il me salua chaleureusement et m'offrit son bras pour nous approcher du Neptune.

M. Duruof vérifiait que les derniers sacs de courriers étaient bien arrimés. Il m'adressa un bonjour empli de respect et d'enthousiasme:

- C'est un honneur Madame que de vous compter parmi nous. La présence de la fille de M. de Montgolfier en ce jour ne peut placer notre entreprise que sous de bons auspices. Merci de votre présence.

- Messieurs, malgré mon grand âge c'est avec fierté et honneur que je tiens à apporter ma modeste contribution à cette aventure inédite et à notre combat. Je vous souhaite bon courage.

M. Nadar invita la foule à s'approcher puis il me murmura:

- Avez-vous apporté, Madame, ce que je vous ai demandé?

Je lui tendis l'enveloppe.

- Printemps 1871 - N°1 - Été 2018 -

Une publication de l'association "La Commune de Paris, les paris de La Commune - Printemps 1871"

- Mesdames, Messieurs! En ce jour du 24 septembre 1870 Paris peut désormais parler au monde et voler au dessus des remparts ennemis. Grâce à la "Compagnie des aérostiers Nadar, Dartois, Duruof", grâce au courageux aéroplane Claude Jules Duruof, la lettre de Mme de Montgolfier et les dépêches de nos troupes chevaucheront aujourd'hui et demain sur le char du valeureux Neptune et sur la vague de la Liberté!

M. Nadar apposa alors cérémonieusement le timbre rouge sur l'enveloppe et confia le pli à M. Duruof. La foule applaudit.

Il fallut ensuite s'éloigner pour permettre au Neptune de prendre son envol. Le ballon balançait doucement dans la brise. Les câbles d'arrimage furent retirés, M. Duruof vida les sacs de lest et le Neptune s'éleva lentement dans le ciel de Paris sous les applaudissements et les saluts.

Je pensais alors à mon père, à mon oncle, dont l'invention qui était née sous les yeux d'un roi portait aujourd'hui les espoirs de la République.

M. Nadar me sourit et m'expliqua avec malice que les milliers de cartes de visite de la "Compagnie des aérostiers Nadar, Dartois, Duruof" seraient lâchées au-dessus des lignes ennemies.

Nous apprîmes très vite que le voyage de Duruof et de son Neptune jusqu'au parc du château de Cracouville près d'Évreux, situé à plus de 100km, s'était déroulé sans accroc. Si les balles des fusils Prussiens n'avaient pas réussi à atteindre leur cible, ceux-ci avaient reçu en échange une pluie de cartes aux couleurs de la "Compagnie des aérostiers".

Je regardais par la fenêtre, les branches des arbres étaient immobiles. Je pensais à mon amie Louise qui avait dû recevoir ma lettre et mes mots d'espoir.

Le 24 septembre 1870, 7h45, marquait ainsi le début de l'aéropostale et de ses héros, et ouvrait enfin la voie à la Liberté retrouvée.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

- Printemps 1871 - N°1 - Été 2018 -

Une publication de l'association "La Commune de Paris, les paris de La Commune - Printemps 1871"

# LE NEPTUNE



Image: alamvimages.fr

L'envol du Neptune, le 23 septembre 1870 marque les débuts de l'aéropostale.

Nadar, mieux connu aujourd'hui comme photographe, crée la "Compagnie des aérostiers militaires". Au départ, il s'agit de "ballons captifs" (reliés au sol) chargés de surveiller les positions prussiennes. Dans un second temps, des "ballons libres" permettront de franchir les lignes ennemies, d'acheminer le courrier hors de Paris, de transporter des pigeons, des tracts (préfiguration d'internet !) des hommes.

Les Prussiens perfectionneront leurs canons Krupp pour tenter de faire tomber au sol cette flotte insolente. Ils importeront aussi des faucons d'Allemagne pour massacrer les pigeons voyageurs.

C'est grâce à un de ces ballons que Gambetta gagnera Tours pour y organiser la "guerre à outrance" depuis la province.

**S'**il est des jours marqués de blanche pierre,  
Ce matin-là, sur la place Saint-Pierre,  
En fait partie. Ils sont venus nombreux,  
Les oubliés, les pauvres, les fiévreux,  
Pour assister à l'envol incroyable  
Du messenger Neptune l'indomptable  
Qui franchira les lignes ennemies  
Léger, moqueur, étrange et insoumis.  
Duruof, pilote, attend dans la nacelle  
Où des milliers de lettres s'amoncellent  
Les ordres d'un savant un peu ronchon,  
Un peu fantasque, un certain Tournachon  
Alias Nadar, tantôt dessinateur  
Ou photographe, inaugurant pour l'heure  
Un lien nouveau... En vue de glorifier  
L'instant, Adelaïde Montgolfier  
Est là, parente des deux précurseurs  
Et assumant son rôle de passeur.  
Au cours de ses quatre-vingt-trois printemps  
Elle a dédié aux autres bien du temps.  
Femme de lettres, elle offre plusieurs tomes  
De traductions : "La cas' de l'oncle Tom",  
D'autres romans, des vers et des chansons...  
Mais, aujourd'hui, elle partage un frisson  
Avec la digne assemblée plébéienne  
Réunie là où la poste aérienne  
Apporte un décisif progrès humain.  
Chacun ressent qu'il vit déjà demain.  
L'aéronef est amarré à terre  
Par un réseau de liens rudimentaires



Gaspard Félix **TOURNACHON**,  
dit **NADAR**  
Autoportrait en aéronaute

Image: domaine public



Claude Jules **DURUOF**

Image: domaine public

Que Tournachon contrôle ; il est partout,  
Il crie, fébrile : « *Tenez !* » puis : « *Lâchez-tout !* ».

**A**lors, Neptune élève vers le ciel  
Sa frêle embarcation, dieu potentiel  
Créé par l'homme seul, être souffrant  
Mais ingénieux, petit mais découvrant  
L'immensité des étendues brumeuses  
Et franchissant les hauteurs écumeuses  
Pour résister, en dépit des félons,  
Par des ballons, des ballons, des ballons...

Volito, *Le temps des cerises, Prologue du combat, chant VI, vers 239 à 278.*



Camille D'ARTOIS en aéronaute  
Portrait de Nadar

Image: domaine public

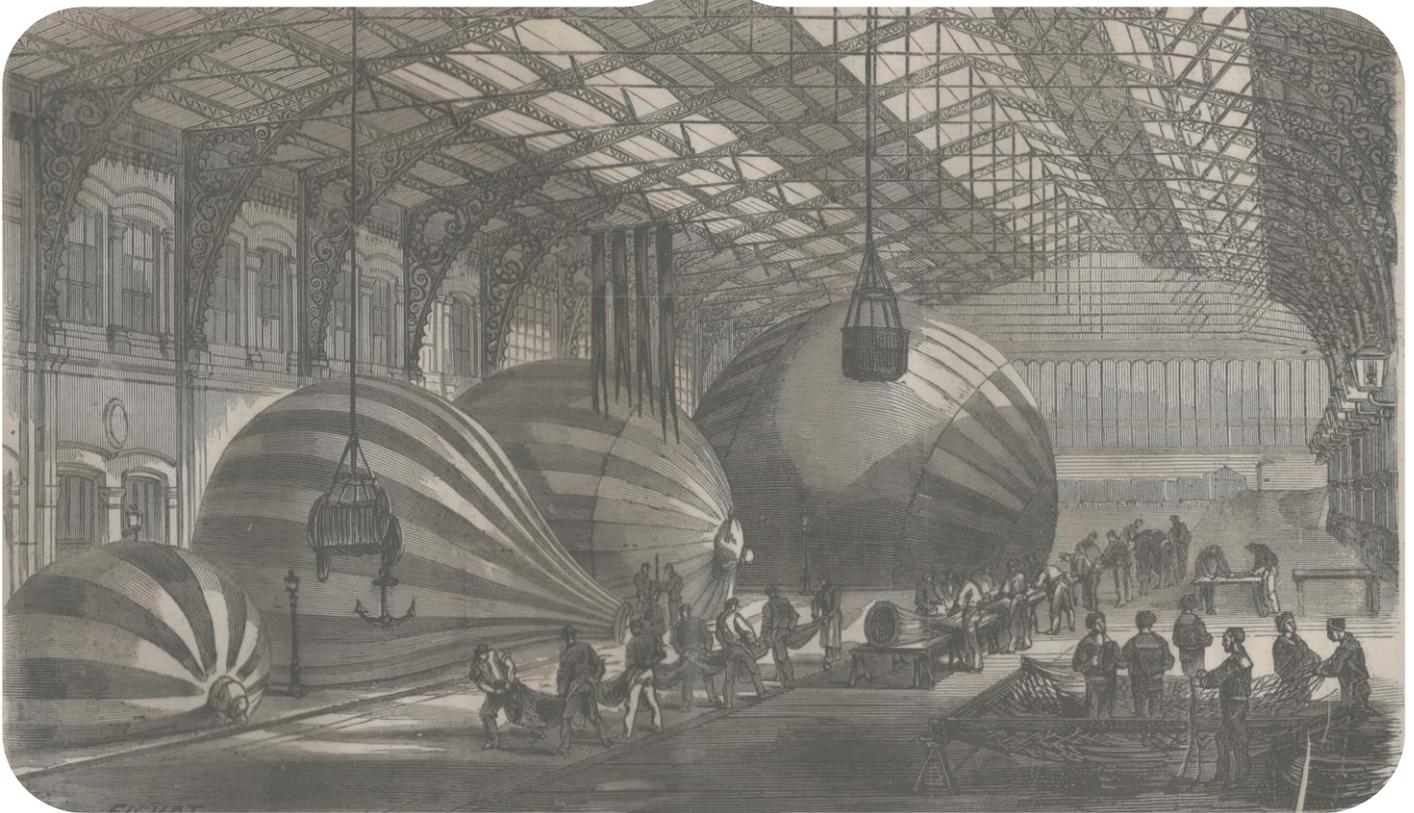


Image: domaine public

Atelier de fabrication des ballons-Poste à  
la gare d'Orléans.

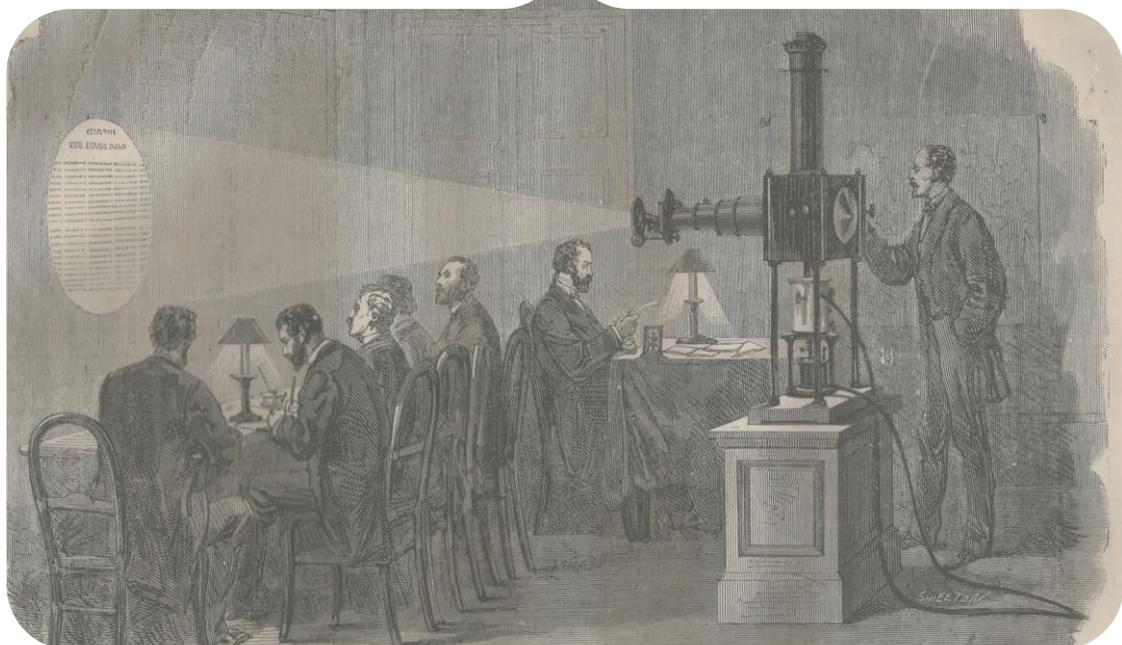
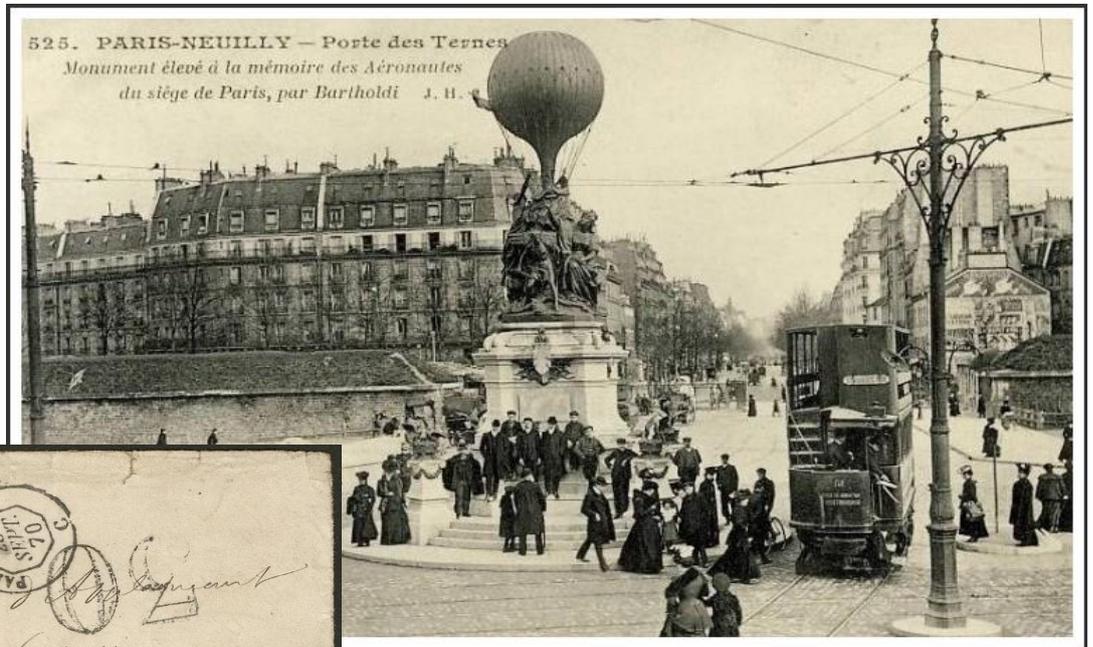


Image: Musée Carnavalet, Histoire de Paris

*Grossissement et transcription des dépêches  
 microscopiques arrivées par pigeons.*

- Printemps 1871 - N°1 - Été 2018 -

Une publication de l'association "La Commune de Paris, les paris de La Commune - Printemps 1871"

# AUX ARMES CITOYENNES

Un extrait de l'ouvrage de Gérald Dittmar aux éditions Dittmar :

« Histoire des femmes dans la Commune de Paris, 2003. »

(Le chapitre reproduit ici est le 3<sup>ème</sup>. L'ouvrage comprend également un cahier photographique conséquent, une introduction aux événements, un bilan de la répression, une vingtaine de documents en annexes dont le procès de Louise Michel et une bibliographie raisonnée).

20

**L**es femmes multiplient les actions et interviennent sur les deux fronts : civil et militaire. André Léo crée le journal *La Sociale* auquel participe Anne Jaclard. Sophie Poirier et Béatrix Excoffon animent le Comité de vigilance de Montmartre et donnent du travail aux femmes. Nathalie Lemel et Elisabeth Dmitrieff – arrivées à Paris en mars – fondent *l'Union des femmes* le 11 avril. Elles lancent un appel aux citoyennes de Paris : « Citoyennes, l'heure décisive est arrivée, que c'en soit fini du vieux monde ! Nous voulons être libres. » (*Journal officiel de la Commune du 11 avril 1871*) Le soir, une réunion est organisée à 20 h, 79, boulevard du Temple, au grand café de la Nation.

« Mardi 11 avril, est-il rapporté dans le *Journal Officiel de la Commune*, eut lieu la réunion des citoyennes, convoquées dans le but d'organiser dans chaque arrondissement des comités destinés à servir de bureaux d'enregistrement, de renseignements et de direction pour les citoyennes patriotes résolues à soutenir et à défendre la cause de la Révolution, soit en constituant des corps réguliers pour le service de l'ambulance, soit en formant des compagnies prêtes, au moment du danger suprême, - si Paris était envahi, à construire des

barricades et à s'y battre ensemble avec ceux d'entre nos frères pour qui la lutte engagée est une question de vie et de mort, en tant qu'il y va du triomphe ou de la défaite, - momentanée naturellement, - des principes vitaux de l'humanité, la liberté luttant contre le despotisme, le travail contre le capital, l'avenir enfin contre le passé !...

Après des délibérations successives, des comités se sont organisés pour la plupart des arrondissements.

Le Comité Central provisoire se réformera prochainement et sera constitué des déléguées des comités d'arrondissements.

La liste des membres des comités, ainsi que les statuts et les règlements et l'indication des sièges des comités, sera insérée sous peu dans tous les journaux démocratiques.

Une adresse des citoyennes, signée des membres du Comité Central provisoire, a été envoyée à la commission exécutive de la Commune, lui demandant de fixer des locaux pour les comités, afin qu'ils puissent y siéger en permanence, et d'assigner des salles de réunion à la disposition du Comité Central.



Elisabeth DMITRIEFF  
Photographe anonyme

La commission exécutive de la Commune a adhéré à la demande, et l'installation des comités va s'effectuer.

Le Comité Central des citoyennes tâchera de se mettre en rapport avec les commissions d'ambulances et de barricades du Gouvernement, afin d'aider de toutes ses forces au travail de la Commune, lesdites commissions du Gouvernement n'auront qu'à s'adresser au Comité Central des citoyennes, pour avoir le nombre voulu de femmes prêtes à servir aux ambulances, ou en cas de besoin aux barricades.

Une seconde réunion, convoquée par le comité a eu lieu aujourd'hui 13 avril. Une quête faite à la réunion a produit 20 francs.

La somme a été versée à la caisse du Comité Central des citoyennes. »

La Commission exécutive de l'Union des femmes comprend sept membres : Nathalie Lemel, Aline Jacquier, ouvrière, Blanche Lefebvre, modiste, Marceline Leloup, couturière, Aglaé Jarry, Elisabeth Dmitrieff et Mme Collin ! (*La Sociale, 20 avril 1871*) Des comités sont créés dans chaque arrondissement, tous présidés par des femmes. Des permanences sont assurées tous les jours.

Nombre de femmes participent aux programmes de réforme de la Commune dans l'enseignement, la santé, l'assistance, le travail. Le 14 avril est publiée « une adresse des citoyennes à la Commission exécutive de la Commune ». Les citoyennes, « considérant que le péril est imminent et l'ennemi aux portes de Paris, que la rénovation sociale a le même intérêt pour les citoyens que pour les citoyennes, qu'au cas où l'ennemi viendrait à franchir les portes de Paris, les citoyennes sont prêtes à se battre et vaincre ou mourir pour la défense de leurs droits communs. En conséquence, les déléguées des citoyennes demandent à la Commission exécutive de la Commune de donner l'ordre aux mairies de mettre à la disposition des comités d'arrondissement des locaux pour organiser des permanences et de faire imprimer des affiches pour lesdits comités. » Le texte est signé par « les citoyennes déléguées, membres du Comité Central des citoyennes : Adélaïde Valentin, ouvrière ; Noémie Colleville, ouvrière ; Marcand,

ouvrière ; Sophie Graix, ouvrière ; Joséphine Pratt, ouvrière ; Céline Delvainquier, ouvrière ; Aimée Delvainquier, ouvrière ; Elisabeth Dmitrieff. »

Une nouvelle réunion est prévue le 17 avril. Les citoyennes « dévouées à la cause du peuple » y sont conviées, à la fois pour compléter la nomination des membres des comités d'arrondissement et pour expliquer le but de *l'Union des femmes*. (*Journal Officiel de la Commune du 17 avril 1871*)

Le Comité de vigilance de Montmartre – Sophie Poirier, Anne Jaclard et André Léo – appelle les femmes, le 22 avril, à former des ambulances. Le Comité s'occupe également des familles indigentes de Fédérés, recrute des ambulancières, envoie des oratrices dans les clubs, recherche les réfractaires et les dénoncent, dirige des ateliers de travail. Le club qui occupe l'église Saint-Nicolas-des-Champs, organise le 27 avril une réunion sur la prostitution et les manières de l'éradiquer. La Commune propose à de nombreuses prostituées de choisir entre, selon les termes d'André Léo, « l'honneur et la faim ». Beaucoup d'entre elles se joignent aux Communeuses, assistent aux réunions des différents clubs, (Paul Fontoulieu, *Les églises de Paris sous la Commune*, Paris, Dentu, 1873, p. 160) portent assistance aux blessés. Nathalie Lemel se rend fréquemment au club des *Libres penseurs* installé dans l'église Saint-Germain-L'auxerrois. On y parle du divorce et du droit des femmes en présence d'une assistance mixte. Le club de *La Boule noire*, présidé par Sophie Poirier et dont Béatrix Excoffon est vice-présidente, organise régulièrement des réunions sur des sujets identiques : prostitution, organisation du travail, conditions de l'échange entre Auguste Blanqui détenu par les Versaillais et Mgr Darboy, l'archevêque de Paris.

Des combats acharnés se déroulent aux portes de Paris, les Versaillais canonent le château de Bécon et lancent une offensive. Jaroslaw Dombrowski résiste, mais le lendemain, les Fédérés sont attaqués par de forts détachements versaillais. Ils quittent Asnières où ils s'étaient retirés la veille. De nombreuses femmes se rendent aux tranchées pour porter le linge et la soupe. Beaucoup ne reviennent pas et

prennent le fusil. (Prosper-Olivier Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*.) D'autres demandent des armes, des postes de combat. André Léo somme le délégué à la guerre d'utiliser « la sainte fièvre qui brûle le cœur des femmes ». Les obus versaillais continuent de semer la terreur autour de la Porte Maillot, avenue de la Grande Armée et à Neuilly, pris entre deux feux. Le 29 avril, Louise Michel vient à Paris chargée d'une mission par La Cécilia. Elle rencontre à l'Hôtel de Ville Nathalie Lemel accompagnée d'Elisabeth Dmitrieff; c'est la première fois que les deux femmes se rencontrent. Nathalie Lemel présente l'une à l'autre et dit à Louise Michel qu'on ne la voit pas, qu'elle manque, qu'on la réclame, qu'on l'attend. Elle lui annonce la création de *l'Union des femmes* et en quelques mots Elisabeth lui explique quels sont les buts de *l'Union*: créer une internationale des femmes, réorganiser le travail, obtenir l'égalité des sexes. Louise Michel leur dit son adhésion et leur explique que la nécessité du moment est la lutte armée. Il faut d'abord vaincre pour pouvoir réformer ensuite. Elles lui répondent qu'elles achètent des armes. « Alors bravo ! leur répond-elle. Maintenant je file, j'ai une mission militaire. Salut et égalité ». (Xavière Gauthier, *La vierge rouge : biographie de Louise*, Paris, 1999)

Sa mission remplie, Louise Michel croise le défilé des Francs-Maçons. Ils sont des milliers, parmi eux de nombreuses femmes maçonnes. « Ces fantômes étaient bien à leur place entre la réaction en furie et la révolution cherchant à se lever. Plusieurs combattirent comme ils l'avaient promis et moururent bravement ». (Louise Michel, *La Commune, histoire et souvenirs*.) Les Francs-Maçons tentent une dernière conciliation entre la Commune et Versailles. Une trêve de quelques heures est octroyée et permet l'évacuation des civils de Neuilly, durement touchés par les récents combats. André Léo publie un article hostile à la conciliation dans le

journal *La Sociale* du 30 avril où elle écarte toute idée de conciliation avec les Versaillais et en appelle à la lutte armée. La tentative de conciliation menée par les Francs-Maçons échoue et le 30 avril, de nouveaux combats éclatent pour la prise du fort d'Issy où Victorine Rouchy, la cantinière des turcos de la Commune – les défenseurs de la République –, est félicitée pour le courage dont elle a fait preuve au cours des combats et pour l'humanité qu'elle a eue pour les blessés. (*Journal Officiel de la Commune du 30 avril 1871*)

Au début du mois de mai, la Commune élit un Comité de Salut Public et remplace le général Cluseret par Louis Rossel.

### Comités, clubs et associations.

Les clubs organisent chaque jour des réunions sur différents thèmes. Beaucoup se tiennent dans les églises ; les questions sociales, politiques, militaires et économiques y sont débattues en permanence. Les femmes sont nombreuses à

participer aux discussions. Le caractère anticlérical, perceptible dans l'occupation des églises, se manifeste également dans les idées des Communeux qui prônent l'athéisme. ("Aux Communeux", 5 mai 1871, publié à Londres en 1874.) Dans les écoles et à la demande de la Commission de l'enseignement, les crucifix sont retirés des murs.

« Nous sommes athées, écrivent les auteurs d'une brochure signée "La Commune Révolutionnaire", parce que l'homme ne sera jamais libre, tant qu'il n'aura pas chassé Dieu de son intelligence et de sa raison.

Produit de la vision de l'inconnu, créée par l'ignorance, exploitée par l'intrigue et subie par l'imbécillité, cette notion monstrueuse d'un être, d'un principe en dehors du monde et de l'homme, forme la trame de toutes les misères dans lesquelles s'est débattue l'humanité, et



"Les Communeux, types caractères, costumes", 1871  
Dessinateur Bertall

constitue l'obstacle principal à son affranchissement. Tant que la vision mystique de la divinité obscurcira le monde, l'homme ne pourra ni le connaître ni le posséder ; au lieu de la science et du bonheur, il n'y trouvera que l'esclavage de la misère et de l'ignorance.

C'est en vertu de cette idée d'un être en dehors du monde, et le gouvernant, que se sont produites toutes les formes de servitudes morale et sociale : religions, despotismes, propriété, classes, sous lesquelles gémit et saigne l'humanité.

Expulser Dieu du domaine de la connaissance, l'expulser de la société, est la loi pour l'homme s'il veut arriver à la science, s'il veut réaliser le but de la Révolution.

Il faut nier cette erreur génératrice de toutes les autres, car c'est par elle que depuis des siècles l'homme est courbé, enchaîné, spolié, martyrisé.

Que la Commune débarrasse à jamais l'humanité de ce spectre, de ses misères passées, de cette cause de ses misères présentes.

Dans la Commune, il n'y a pas de place pour le prêtre : toute manifestation, toute organisation religieuse doit être proscrite. » ("Aux Communeux", cité plus haut.)

Une réunion publique se tient dans l'église Saint-Nicolas-des-Champs (Gustave de Molinari, *Les clubs rouges pendant le siège de Paris*) au cours de laquelle il est demandé : « d'autoriser les citoyens de chaque arrondissement à se servir des églises le soir pour tenir des réunions publiques ou des clubs, afin que l'éducation politique et l'instruction des citoyens puisse se faire et qu'ils soient tenus au courant des affaires publiques. »

A la séance du 3 mai de la Commune de Paris, le citoyen-président Rastoul propose de soumettre à l'assemblée cette communication. Après discussion, le projet est renvoyé. (*Journal Officiel de la Commune du 5 mai 1871.*) Des sœurs et des prêtres sont cependant arrêtés. Des écoles religieuses sont occupées et des orphelinats y sont installés. (*Journal Officiel de la Commune du 18 mai 1871*) Louise Michel a déjà demandé la réquisition des ouvriers religieux pour les aménager en écoles. (Xavière Gauthier,

*Correspondance de Louise Michel*, Paris, Max Chaleil, 1999, lettre 31, p. 79.)

Le même jour, le club de *La Révolution Sociale* se réunit dans l'église Saint-Michel, au Batignolles. L'ordre du jour fixé par l'assemblée est : « la femme par l'église et par la révolution ».

Par ailleurs, un arrêté de la Commune interdit la parution de plusieurs journaux hostiles ; André Léo, elle, s'y oppose au nom de la liberté d'opinion. Le 6 mai, la commission exécutive du Comité Central de *l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés* publie un manifeste. Le 9 mai, Louis Rossel, délégué à la guerre, de la Commune, démissionne. André Léo et Louise Michel le soutiennent.

Le 10 mai, la commission d'enquête et d'organisation du travail annonce une réunion le 15 mai et appelle les diverses professions de femmes, lingères, plumassières, fleuristes, blanchisseuses, etc. à se constituer en syndicats et à envoyer des déléguées à la commission. (*Journal Officiel de la Commune du 10 mai 1871*)

Les femmes artistes s'associent aux initiatives des comités de citoyennes et le 11 mai, un concert est donné aux Tuileries au bénéfice des blessés de la Garde Nationale. Dans la salle des Maréchaux, Mlle Agar, tragédienne de la Comédie-Française, (Elle fut contrainte d'en démissionner en 1872) captive l'auditoire en donnant lecture du *Lion blessé* de Victor Hugo, Mme Teisseire chante et Mme Rosa Bordas déclenche des applaudissements enthousiastes pour son interprétation de *La Canaille*. A l'occasion d'un autre concert organisé par le 93<sup>e</sup> bataillon de la garde nationale place d'Aligre, des citoyennes procèdent à une quête pour les orphelins et les veuves du bataillon.

Le 12 mai, la Commune décrète par un article unique que pour la séparation des corps, une pension alimentaire sera allouée à la femme demandant la séparation. Le même jour, Edouard Vaillant, délégué à l'enseignement pour la Commune, décide la réouverture de l'École de dessin rue Dupuytren, transformée en école professionnelle d'art industriel pour jeunes filles. Une femme, la citoyenne Parpalet, professeur de modelage, en est nommée directrice. (*Journal Officiel de la Commune du 13 mai 1871*)

Le 12 mai, Lodoïaska Kawecka, accompagnée de plusieurs femmes, se fait remettre une clé de la Trinité pour y installer le club de *La Délivrance* qui tient une réunion sur la dégénérescence morale à laquelle participent André Léo et Nathalie Lemel. Cette dernière lance un appel aux femmes pour qu'elles prennent les armes pour défendre la Commune : « Plus de défaillances. Plus d'incertitudes. Toutes au combat. Toutes au devoir. Il faut écraser Versailles. » (Paul Fontoulieu, ouvrage cité.)

A l'assemblée de la Commune du 13 mai, il est décidé de rouvrir les ateliers de confection pour les ouvrières et d'augmenter leur rémunération. (*Journal Officiel de la Commune du 13 mai 1871.*)

### Les femmes, le travail et l'école.

Le 14 mai, le club *Nicolas-des-Champs*, (*Journal Officiel de la Commune du 16 mai 1871*) en présence de 6000 citoyennes, propose la formation d'un Comité Central des clubs de Paris.

Le 15 mai, le Comité Central de *l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés*, chargé de l'organisation du travail, invite les ouvrières de tous les corps d'Etat à s'inscrire dans les mairies de chaque arrondissement. (*Journal Officiel de la Commune du 17 mai 1871*) Par ailleurs, la commission d'enquête et d'organisation du travail, à laquelle Nathalie Lemel appartient, organise une réunion le jeudi 18 mai à 14 h dans le bâtiment de l'ancien Ministère des Travaux publics. Nathalie Lemel est la première femme à participer à une commission officielle de la Commune. (*Journal Officiel de la Commune du 17 mai 1871*)

Le *Club des Prolétaires* se réunit à l'église Saint-Ambroise le 16 mai, une citoyenne réclame l'arrestation de tous les prêtres, une autre propose de travailler aux barricades pour les renforcer.

Le 17 mai, Edouard Vaillant, délégué à l'enseignement à la Commune annonce :

« Considérant qu'il importe que la Révolution communale affirme son caractère essentiellement socialiste par une réforme de l'enseignement, assurant à chacun la véritable base de l'égalité sociale, l'instruction *intégrale*, à laquelle chacun a droit, et lui facilitant l'apprentissage et l'exercice de la profession vers laquelle le dirigent ses goûts et ses aptitudes ;

Considérant, d'autre part, qu'en attendant qu'un plan complet d'enseignement intégral ait pu être formulé et exécuté, il s'agit d'arrêter les réformes immédiates qui assurent dans un avenir prochain, cette transformation radicale de l'enseignement,

La délégation de l'enseignement invite les municipalités d'arrondissements à envoyer dans le plus bref délai, au ci-devant Ministère de l'Instruction publique, 110, rue de Grenelle-Germain, les indications et renseignements sur les locaux et établissements les mieux appropriés à la prompt institution d'écoles professionnelles

où les élèves, en même temps qu'ils font l'apprentissage d'une profession, compléteront leur instruction scientifique et littéraire.

Les municipalités d'arrondissements sont priées, en outre, de s'entendre avec la délégation à l'enseignement, afin de mettre le plus rapidement possible les écoles professionnelles en activité. » (*Journal Officiel de la Commune du 17 mai 1871.*)

La colonne Vendôme, symbole de l'Empire, est renversée le 16 mai en présence d'une foule importante. (*Journal Officiel de la Commune du 18 mai 1871.*) Le lendemain, le 17 mai, la cartoucherie de l'avenue Rapp explose faisant de très nombreuses victimes.

Le 18 mai, un appel aux ouvrières est lancé par la commission exécutive de *l'Union des femmes*, à une réunion à 19 h à la Bourse, pour discuter de la constitution des chambres syndicales et fédérales des travailleurs unis et de



Nathalie LEMEL  
Photographe anonyme

l'organisation du travail des femmes à Paris. Cet appel est signé par Nathalie Lemel, Aline Jacquier, Marceline Leloup, Blanche Lefebvre, Mme Collin, Aglaé Jarry et Elisabeth Dmitrieff. (*Journal Officiel de la Commune du 18 mai 1871.*) Le même jour, la mairie du III<sup>e</sup> arrondissement annonce qu'en exécution d'un arrêté du délégué à la guerre, toutes les femmes des gardes nationaux, légitimes ou non, doivent recevoir une indemnité. (*Journal Officiel de la Commune du 20 mai 1871.*) Dans l'après-midi, aux Tuileries, un nouveau concert de bienfaisance est donné en présence des citoyennes Agar et Camille André. Le soir, au Théâtre Lyrique, les citoyennes Morio, Arnaud et Amiati sont chaleureusement applaudies, tandis que Rosa Bordas se produit au Grand-Concert où une quête au profit des blessés, veuves et orphelins est organisée par le Comité d'ambulance du X<sup>e</sup> arrondissement. (*Journal Officiel de la Commune du 20 mai 1871.*)

Le même jour, Louise Michel préside une réunion du club *La Révolution*, à l'église Saint-Bernard, un programme d'action est adopté par l'ensemble des participants : suppression des cultes, arrestation des prêtres monarchistes, interdiction des maisons de tolérance, enfin, aux corporations ouvrières, on confie les travaux entrepris par la Commune. (Paul Fontoulieu, ouvrage cité.)

La commission médicale de la Commune demande le 19 mai aux citoyennes désireuses de s'enrôler dans le service des ambulances, de venir s'inscrire sur une liste ouverte au siège de la commission médicale, 86, rue Dominique-Germain, escalier D, deuxième étage, bureau 32.

Des citoyennes remplacent les sœurs dans les différents services des hôpitaux. Elles sont installées par la direction de l'Assistance Publique afin de secourir, en confiance, le peuple de Paris. (*Journal Officiel de la Commune du 21 mai 1871.*)

Le 20 mai, l'*Union des femmes* appelle les ouvrières à se réunir le dimanche 21 à 13 h à la mairie du IV<sup>e</sup> arrondissement pour la constitution des chambres syndicales et fédérales des

travailleuses. (*Journal Officiel de la Commune du 21 mai 1871.*)

Le dimanche 21, tandis qu'un grand concert est organisé dans les jardins des Tuileries en faveur des veuves et des orphelins de la Commune, les Versaillais entrent dans Paris par la Porte de Saint-Cloud. Ils sont à toutes les portes ; Paris est encerclé. Les Ternes sont occupés. (Lissagaray, ouvrage cité.) Jaroslaw Dombrowski envoie à Montmartre Elisabeth Dmitrieff et Louise Michel accompagnées d'un détachement de 25 femmes. (Lissagaray, ouvrage cité.)

« Il fallait maintenant que la révolution ne fut pas vaincue, même dans la mort » (Lissagaray, ouvrage cité.) écrit Louise Michel. Elle part avec le

61<sup>e</sup> bataillon au cimetière de Montmartre, puis à la barricade de la chaussée Clignancourt. Elle y est rejointe par la modiste Blanche Lefebvre. Elles boivent ensemble une tasse de café puis Blanche Lefebvre regagne la barricade de la place Blanche où combattent déjà Elisabeth Dmitrieff, Nathalie Lemel, Béatrix Excoffon et des dizaines d'autres femmes. (Louise Michel, ouvrage cité. Voir aussi Alain Dalotel, "La barricade des femmes" in *La Barricade*, sous la direction d'Alain Corbin et Jean-Marie

Mayeur, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.) Blanche Lefebvre est tuée au cours des combats. André Léo, elle, se trouve à la barricade des

Batignolles. Comme elle, des centaines de femmes prennent vaillamment position sur les barricades construites dans tous les quartiers de Paris. (Louise Michel, ouvrage cité.)

Jaroslaw Dombrowski passe à cheval avec ses officiers et déclare à Louise Michel : « Nous sommes perdus ! » « Non ! » lui répond-elle ; Jaroslaw Dombrowski lui tend les mains. C'est la dernière fois qu'ils se voient. Jaroslaw meurt peu de temps après sur la barricade de la rue Myrrha.

Sous la présidence de Nathalie Lemel, l'*Union des femmes* appelle pour la dernière fois les femmes à se rendre sur les barricades. Après les combats à la barricade de la place Blanche, les femmes se replient sur la place Pigalle où elles



Louise MICHEL  
Photographe anonyme

élèvent une nouvelle barricade. (Louise Michel, ouvrage cité.)

Sur la rive gauche, les Versaillais prennent l'Ecole des Beaux-Arts, l'Institut de la Monnaie. Encerclé, Théophile Ferré donne l'ordre d'abandonner la Préfecture, de libérer les détenus et d'y mettre le feu. Des incendies sont allumés. Certains sont revendiqués par la Commune. ("Aux Communeux", cité plus haut.) Les grands édifices flambent : les Tuileries, la Légion d'Honneur, l'Hôtel de Ville, la Préfecture de Police, le Ministère des Finances. Les Fédérés incendient des maisons pour gêner l'avance des Versaillais. « La ville entière flambait comme un bûcher. » (Emile Zola, *La débâcle*.)

La rumeur se propage dans Paris que des femmes porteuses de fioles de pétrole mettent le feu aux maisons. On les nomma « pétroleuses ». Il n'y eut pas de pétroleuses. (Louise Michel, ouvrage cité) Rien que « de malheureuses mères de famille qui se croient protégées par quelques ustensiles » que l'on arrêtaient comme "pétroleuses" et qui sont, parfois, sommairement exécutées. (Louise Michel, ouvrage cité.) De nombreuses femmes sont condamnées à la prison comme incendiaires. Mais le feu qui consume Paris, en réalité, comme pour purifier la ville, est la conséquence du bombardement intensif des armées de Thiers par des obus incendiaires au cours de ces journées tragiques de mai.

L'avancée des Versaillais se heurte aux barricades du Panthéon, où de nombreuses femmes combattent, notamment rue Racine et rue de l'École de Médecine. (Lissagaray, ouvrage cité.)

Rue de Lille, près de la caserne Bonaparte, rue Solférino, Léontine Suétens, blanchisseuse, et Eulalie Papavoine, toutes les deux âgées de 25 ans, combattent aux côtés des Fédérés. (Déclaration de Léontine Suétens au cours de son

interrogatoire devant le IV<sup>e</sup> conseil de guerre. PV dossier 21. Service Historique de l'Armée de Terre, Vincennes.) Des centaines de femmes sont tuées au cours des combats ; d'autres sont arrêtées et exécutées sommairement.

Le 24 mai, Louise Michel se rend chez elle dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement. Là, elle apprend que sa mère est prisonnière au Bastion 37. Elle y court et se livre à condition que sa mère soit libérée. Elle y retrouve Mesdames Millière, Dereure – femme de Simon Dereure, ouvrier-cordonnier, élu de la Commune par le XVIII<sup>e</sup> arrondissement -, Barois, Malvina Poulain, Mariani Fernandez et Béatrix Excoffon. Quelques jours après, d'autres femmes arrêtées les rejoignent. (Louise Michel, ouvrage cité.)

Le 25 mai, Elisabeth Dmitrieff est blessée sur la barricade Saint-Antoine et est amenée à la Bastille. (Lissagaray, ouvrage cité.) A la barricade des Arts et Métiers, les Fédérés se replient, laissant une mitrailleuse chargée ; une femme reste et décharge la mitraille lorsque les soldats sont à portée. (Lissagaray, ouvrage cité.) A la barricade du Château d'Eau, une jeune fille de 19 ans, Marie M., est tuée après avoir combattu toute la journée. Un peu plus tard, sur la même barricade, Maxime Lisbonne et Auguste Vermorel sont blessés, Charles Delescluze est tué. (Lissagaray, ouvrage cité.)

Le vendredi 26 mai, Jean-Baptiste Millière est arrêté et fusillé place du Panthéon sur les ordres du général de Cissey. Au moment de l'exécution, il crie : « Vive l'Humanité ! »

Le 27, tout le XX<sup>e</sup> arrondissement, dernier retranchement, est envahi.

Le 28, les derniers combats dans Belleville font des milliers de morts. On se bat au corps à corps dans le cimetière du Père-Lachaise.

Le 29 mai, le Fort de Vincennes se rend aux Versaillais.



"Les Communeux, types caractères, costumes", 1871  
Dessinateur Bertall

# L'ACTION DES FEMMES DANS LA COMMUNE

**Par Volito**

Conférence faite le 09 mars 2018 dans le cadre de l'association  
« La Commune de Paris, les paris de la Commune »  
Café *Le Lescot*, 5, rue Lassus, 75019 Paris.  
(Vous pouvez retrouver la vidéo de cette conférence sur le site internet de l'association)

**P**ourquoi les femmes ?  
Quelle spécificité ?

Est-il fondé de distinguer entre hommes et femmes dans la Révolution du 18 mars ?

Y a-t-il une vertu particulière à être femme en cette période, quelque chose qui donnerait à la politique de ce temps un accent particulier ?

Au même titre qu'il y a des communards et des versaillais, il y a des communardes et des versaillaises. Parmi ces versaillaises, certaines ont découvert un jeu qui les amuse beaucoup : il consiste à lâcher leurs ombrelles pointe en bas en visant les prunelles des cadavres de parisiens, ceux que leurs maris ont fusillés, pour les faire éclater. Dans le même temps, un journal acquis à Adolphe Thiers et qui se croit drôle (il a pour nom « Le cadavre récalcitrant ») propose de ne pas assassiner tout de suite la « canaille » pour se laisser le temps de la torturer et faire avancer ainsi le progrès médical. Car il faut arracher aux insurgés « leurs terribles secrets ». Il existerait, prétendent certains journaux versaillais, une « race parisienne » dont la principale caractéristique serait d'être composée d'étrangers. Bref, bêtise et cruauté se partagent les deux sexes. A noter qu'aujourd'hui encore on trouve des rues Adolphe Thiers dans toute la France.

Je reviens au féminisme et me réjouit qu'il ait bonne presse aujourd'hui. Doit-on, pour autant, féminiser tous les mots ? Pourquoi pas ? On peut dire que les femmes sont des hommes comme les autres et les hommes des femmes comme les autres ! Bon ! L'association « Les amis de la Commune » est devenue suite à de longs débats « Les amies et amis de la Commune ». Je n'ai rien contre.

On peut également se réjouir qu'on tienne de plus en plus à la parité en politique. Dans un gouvernement, il faut qu'il y ait autant de femmes que d'hommes. Mais n'est-ce pas guérir le symptôme au lieu de guérir la maladie ? Puisqu'on rectifie une injustice à posteriori. Mais il demeure que les hommes arrivent majoritairement aux plus hautes fonctions et continuent d'avoir les salaires les plus élevés.

Un des membres de l'association « Les amies et amis de la Commune » et qui fait comme moi des balades et des conférences laisse entendre que le sujet des « femmes sous la Commune » devrait être traité par des femmes. Je comprends ce point de vue mais du mien, hommes ou femmes, nous sommes tous légitimes à traiter tous les sujets. Je me place personnellement du point de vue de l'humain qui trouve intolérables tous les abus de pouvoir d'où qu'ils soient commis. Dans l'amitié qui liait Pinochet et Thatcher, il est assez indifférent de savoir si le premier est la version masculine de la seconde ou la seconde, la version féminine du premier.

Alors, faut-il parler spécifiquement des "femmes sous la Commune" ? Je réponds « oui » pour deux raisons qui vont structurer cet exposé.

## 1. Réparer une injustice.

**2. Apprendre quelque chose.** Tout le monde sera convaincu que l'action des femmes sous la Commune aura fait avancer la cause des femmes. C'est déjà beaucoup ! Mais, peut-on dire plus ? Ont-elles abordé les sujets non liés à l'égalité des sexes sous un angle inédit ? A voir !

**3.** Puis nous nous intéresserons à **quelques biographies remarquables** ce qui sera l'occasion de dire nos dettes à l'endroit des auteurs qui ont analysé l'événement en son temps ou aujourd'hui.

## 1. Réparer une injustice.

Cette injustice rentre dans le cadre plus général de la mémoire occultée.

La "Commune de Paris" est un événement parfois mieux connu à l'étranger qu'en France, influent sur le plan international mais oublié et même : volontairement oublié des programmes scolaires. Jusqu'à une période récente, on n'en parlait pas ou alors, on noyait le sujet dans la guerre franco-prussienne. A la demande de Joël Sépulcre, j'avais fait une première digression sur "les origines de la Commune" où nous avons surtout parlé de ce qui s'était passé entre 1830 et 1871 avec mes deux complices Delphine Lequenne et Guillaume Lebon. Et puis, à la suite, du fait que nous sommes à Belleville, un des trois lieux emblématiques de la Révolution du 18 mars et celui où elle se termine dans un bain de sang (les deux autres lieux emblématiques étant "Montmartre" dans le 18<sup>ème</sup> et "la butte aux cailles" dans le 13<sup>ème</sup>) Joël Sépulcre m'avait suggéré d'organiser des balades. Je lui avais répondu que je n'en voyais pas l'intérêt car quasiment rien ne persistait du drame. Mais Joël, appuyé par Pascale, ma compagne, avait insisté : « *C'est justement pour ça qu'il faut le faire !* ». Ils avaient tous deux raison. Et cela est à l'origine de l'association que nous avons créée en octobre 2017 : « La Commune de Paris, les paris de la Commune ». Depuis, dans le cadre de cette association, nous proposons, parmi d'autres choses, des balades, la dernière s'étant tenue au cimetière du Père Lachaise le 2 décembre dernier. J'en viens à l'injustice et vous convie aux balades prochaines quand le temps sera plus clément. Notre 1<sup>ère</sup> station s'était faite devant le « Monument aux victimes des Révolutions » de Paul Moreau-Vauthier, sculpteur, lui-même fils d'un sculpteur qui appartenait à la « Fédération des Artistes » sous la Commune. Ce monument représente une femme, les bras largement étendus dans une pose mariale. Donc, la femme, sur le plan symbolique, est bien représentée, sur le mur extérieur du cimetière. En revanche, aucune référence aux femmes réelles, celles

qui ont fait la Commune, ne se trouve à l'intérieur du cimetière. C'est caricatural du manque de reconnaissance accordé aux femmes réelles ici comme ailleurs. Au point que Paule Mink, la seule communarde présente dans le columbarium a vu sa case réattribuée alors même que les concessions au Père Lachaise sont dites « à perpétuité » ! Ce sont pourtant les femmes qui ont fait la Révolution du 18 mars en se posant devant les canons que Thiers voulait retirer aux Parisiens. Ce sont bien les femmes qui s'en sont prises aux lignards sous l'autorité de chefs



"Monument aux victimes des Révolutions" de Paul Moreau-Vauthier, fils de communard. Les pierres sont bien celles du vrai mur des fédérés à l'autre bout du cimetière.

- Printemps 1871 - N°1 - Été 2018 -

Une publication de l'association "La Commune de Paris, les paris de La Commune - Printemps 1871"

qui leur commandaient de tirer sur le peuple pour les amener à fraterniser avec les révolutionnaires. Ce sont bien les femmes qui sont à l'origine de la Commune alors qu'elles-mêmes n'avaient pas le droit de vote. Voilà pour l'injustice !

## 2. Apprendre quelque chose.

Nous parlerons en particulier des clubs, pratiquement le seul lieu d'expression politique des femmes à une époque où le droit de vote ne leur est pas accordé.

Sous le 2<sup>nd</sup> Empire, beaucoup de femmes travaillent dans la capitale. Il ne s'agit pas d'un droit mais d'une nécessité imposée par la misère : 114000 emplois dont 62000 ouvrières. Nous sommes au début de l'industrialisation. Il faut faire concurrence à la machine qui produit sans se plaindre et à la main d'œuvre des couvents très bon marché. Les femmes travaillent 12 à 14 heures par jour pour un salaire inférieur de moitié à celui des hommes. La misère entraîne l'alcoolisme de certains compagnons qui « boivent » leur paie. La prostitution dite « cinquième quart » de la journée est répandue. Les femmes sont encore plus motivées que les hommes à changer l'ordre social. Voilà ce qu'écrit Victorine Brocher, une piqueuse de bottines, dans "Souvenirs d'une morte vivante" de sa 1<sup>ère</sup> année à Paris (elle vient d'Orléans) :

*« Dans cette première année, j'ai fait bien des expériences, j'ai coudoyé bien des misères. J'ai vu des pauvres femmes travaillant des douze et quatorze heures par jour pour un salaire dérisoire, ayant vieux parents et enfants qu'elles étaient obligées de délaissier, s'enfermer de longues heures dans des ateliers malsains où ni l'air, ni la lumière, ni le soleil ne pénètrent jamais car ils sont éclairés au gaz ; dans les fabriques où elles sont entassées par troupeaux, pour gagner la modique somme de 2 francs par jour, dimanches et fêtes ne gagnant rien. Souvent, elles passent la moitié de la nuit à réparer les vêtements de la famille ; elles vont aussi porter au lavoir leur linge à couler, pour aller le laver le dimanche matin. Quelle est la récompense de ces femmes ? (...) Souvent anxieuse, elle attend son mari qui s'est attardé dans le cabaret voisin, et ne rentre que quand son argent est aux trois quarts dépensé. (...) Résultat : la misère noire ou la prostitution. »*

29

On le voit, les questions ne sauraient être plus concrètes. Les femmes n'ont rien à perdre. Répétons-le : ce sont elles qui se posent devant les canons et inaugurent le 18 mars. Ce sont elles qui se mobilisent le 3 avril, place de la Concorde, pour demander qu'on marche sur Versailles. 500 quittent la place. Arrivées au pont de Grenelle, elles sont plus de 1000. Dès le 11 avril, Nathalie Lemel et Elizaveta Dmitrieff créent « L'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés » qui a son siège dans le X<sup>ème</sup> arrondissement.

Cette « **Union** » lance un « **Appel aux citoyennes de Paris** » lequel paraît ce même jour dans le « **Journal Officiel de la Commune** ». Nous le citons sans l'édulcorer.

*« Paris est bloqué, Paris est bombardé...*

*Citoyennes, où sont-ils nos enfants, et nos frères, et nos maris ?...*

*Entendez-vous le canon qui gronde et le tocsin qui sonne l'appel sacré ? Aux armes ! La Patrie est en danger !...*

*Est-ce l'étranger qui revient envahir la France ? Sont-ce les légions coalisées des tyrans de l'Europe qui massacrent nos frères, espérant détruire avec la grande cité, jusqu'au souvenir des conquêtes immortelles que depuis un siècle nous achetons de notre sang et que le monde nomme Liberté, Égalité, Fraternité ?...*

*Non, ces ennemis, ces assassins du peuple et de la liberté sont des Français !...*

*Ce vertige fratricide qui s'empare de la France, ce combat à mort, c'est l'acte final de l'éternel antagonisme du droit et de la force, du travail et de l'exploitation, du peuple et de ses bourreaux !...*

*Nos ennemis, ce sont les privilégiés de l'ordre social actuel, tous ceux qui ont toujours vécu de nos sueurs, qui toujours se sont engraisés de notre misère...*

*Ils ont vu le peuple se relever en s'écriant : « Pas de devoirs sans droits, pas de droits sans devoirs !... Nous voulons le travail, mais pour en garder le produit... Plus d'exploiteurs, plus de maîtres !... le travail et le bien-être pour tous, - le gouvernement du peuple par lui-même, - la Commune, vivre libres en travaillant, ou mourir en combattant !... »*

*Et la crainte de se voir appelés au tribunal du peuple a poussé nos ennemis à commettre le plus grand des forfaits, la guerre civile !*

*Citoyennes de Paris, descendantes de femmes de la grande Révolution, qui, au nom du peuple et de la justice, marchaient sur Versailles, ramenant captif Louis XVI, nous, mères, femmes et sœurs de ce peuple français, supporterons-nous plus longtemps que la misère et l'ignorance fassent des ennemis de nos enfants, que père contre fils, que frère contre frère, ils viennent s'entre-tuer sous nos yeux pour le caprice de nos oppresseurs, qui veulent l'anéantissement de Paris après l'avoir livré à l'étranger ?*

*Citoyennes, l'heure décisive est arrivée. Il faut que c'en soit fait du vieux monde ! et ce n'est pas seulement la France qui se lève, tous les peuples civilisés ont les yeux sur Paris, attendant notre triomphe pour, à leur tour, se délivrer. Cette même Allemagne, - dont les armées princières dévastaient notre pays, jurant la mort à ses tendances démocratiques et socialistes, est elle-même ébranlée et travaillée par le souffle révolutionnaire ! Aussi, depuis six mois est-elle en état de siège, et ses représentants ouvriers sont au cachot ! La Russie même ne voit périr ses défenseurs de la liberté que pour saluer une génération nouvelle, à son tour prête à combattre et à mourir pour la République et la transformation sociale !*

*L'Irlande et la Pologne, qui ne meurent que pour renaître avec une énergie nouvelle, - L'Espagne et l'Italie qui retrouvent leur vigueur perdue pour se joindre à la lutte internationale des peuples, l'Angleterre, dont la masse entière, prolétaire et salariée, devient révolutionnaire par position sociale, l'Autriche, dont le gouvernement doit réprimer les révoltes simultanées du pays même et des pouvoirs slaves, - cet entrechoc perpétuel entre les classes régnautes et le peuple n'indique-t-il pas que l'arbre de la liberté, fécondé par les flots de sang versés durant des siècles a enfin porté ses fruits ?*

*Citoyennes, le gant est jeté, il faut vaincre ou mourir ! Que les mères, les femmes qui se disent : « Que m'importe le triomphe de notre cause, si je dois perdre ceux que j'aime ! » se persuadent enfin que le seul moyen de sauver ceux qui leur sont chers, - le mari qui la soutient, l'enfant en qui elle met son espoir, - c'est de prendre une part active à la lutte engagée, pour la faire cesser enfin et à tout jamais, cette lutte fratricide qui ne peut se terminer que par le triomphe du peuple, à moins d'être renouvelée dans un avenir prochain !*

*Malheur aux mères, si une fois encore le peuple succombait ! Ce seront leurs fils enfants qui paieront cette défaite, car pour nos frères et nos maris, leur tête est jouée, et la réaction aura beau jeu ! De la clémence, ni nous, ni nos ennemis nous n'en voulons !...*

*Citoyennes, toutes résolues, toutes unies, veillons à la sûreté de notre cause !  
Préparons-nous à défendre et à venger nos frères !*

*Aux portes de Paris, sur les faubourgs, dans les barricades, n'importe ! Soyons prêtes,  
au moment donné, à joindre nos efforts aux leurs ; si les infâmes qui fusillent les prisonniers,  
qui assassinent nos chefs, mitraillent une foule de femmes désarmées, tant mieux ! Le cri  
d'horreur et d'indignation de la France et du monde achèvera ce que nous aurons tenté !...  
Et si les armes et les baïonnettes sont toutes utilisées par nos frères, il nous restera encore  
des pavés pour écraser les traîtres !... »*

On ne s'étonnera pas que le style soit celui de l'époque !

Sans doute peut-il paraître un peu « romantique » mais si on veut bien aller plus loin que le caractère « daté » de cet appel, on remarquera qu'il est « vrai » et toujours précurseur sur bien des points tant pour son époque que pour aujourd'hui.

VRAI car les mots n'ont rien de « politicien ». Ces femmes n'ont pas fait des promesses « en l'air ». Elles ont réellement été présentes sur les champs de batailles et auprès des blessés. Beaucoup ont été tuées ou blessées lors des assauts. Elles ont subi une répression terrible. Elles ont apporté leur concours, chacune à son niveau, en tant que soldat, ambulancière, institutrice ou écrivain.

PRÉCURSEUR en son temps. Eugène Pottier reprendra mot pour mot cette phrase : « Pas de devoirs sans droits, pas de droits sans devoirs ! » dans les paroles de l'Internationale.

PRÉCURSEUR au-delà de son temps et définissant parfaitement les enjeux : non pas une guerre entre deux peuples mais une guerre entre deux classes. Marx lui-même, au moment du déclenchement de cette guerre n'avait pas vu si clair, croyant que les Parisiens n'étaient que des patriotes obtus et allant jusqu'à dire : « Ces français ont besoin d'être rossés ! ». L'expérience de la Commune contribuera à mieux lui ouvrir les yeux. On voit ici que, pour ces femmes, la condition ouvrière n'est pas un problème qui se restreint au « national ». Leur clairvoyance politique a peu d'équivalent, surtout au XIX<sup>e</sup> siècle.

Il apparaît aussi que ces femmes font preuve d'un grand pragmatisme, d'une grande perspicacité, convaincues que l'ennemi serait impitoyable s'il était vainqueur. Elles sont surtout conscientes que le fatalisme (et cela pourrait nous interpeler aujourd'hui) ne pourrait qu'aggraver la situation !

Il apparaît enfin que la lutte se fera au profit des générations qui suivent. Le pragmatisme ne contredit pas l'idéal. Toutes les dimensions de l'Humain sont convoquées.

Le constat débouche très rapidement sur la nécessité de s'organiser pour agir et éduquer. Voici l'« **Adresse des citoyennes à la Commission exécutive de la Commune** ». Nous la trouvons dans le « Journal Officiel de la Commune » du vendredi 14 avril 1871.

« *Considérant :*

*Qu'il est du devoir de tous de combattre pour la grande cause du peuple, pour la Révolution ;*

*Que le péril est imminent et l'ennemi aux portes de Paris ;*

*Que l'union faisant la force, à l'heure du danger suprême tous les efforts individuels doivent se fusionner pour former une résistance collective de la population entière, à laquelle rien ne saurait résister ;*

*Que la Commune représentante du grand principe proclamant l'anéantissement de tout privilège, de toute inégalité, - par là même est engagée à tenir compte des justes réclamations de la population entière, sans distinction de sexe, - distinction créée et*

*maintenue par le besoin de l'antagonisme sur lequel reposent les privilèges des classes gouvernantes ;*

*Que le triomphe de la lutte actuelle – ayant pour but la suppression des abus, et dans un avenir prochain la rénovation sociale tout entière assurant le règne du travail et de la justice, - a, par conséquent, le même intérêt pour les citoyennes que pour les citoyens ;*

*Que le massacre des défenseurs de Paris par les assassins de Versailles exaspère à l'extrême la masse des citoyennes et les pousse à la vengeance ;*

*Qu'un grand nombre d'entre elles est résolu, au cas où l'ennemi viendrait à franchir les portes de Paris, à combattre et à vaincre ou mourir pour la défense de nos droits communs ;*

*Qu'une organisation sérieuse de cet élément révolutionnaire en une force capable de donner un soutien effectif et vigoureux à la Commune de Paris, ne peut réussir qu'avec l'aide et le concours du gouvernement de la Commune ;*

*Par conséquent,*

*Les déléguées de citoyennes de Paris demandent à la Commission exécutive de la Commune :*

*1°, de donner l'ordre aux mairies de tenir à la disposition des comités d'arrondissement et du Comité central, institués par les citoyennes pour l'organisation de la défense de Paris, une salle dans les mairies des divers arrondissements, ou bien, en cas d'impossibilité, un local séparé où les comités pourraient siéger en permanence ;*

*2°, de fixer dans le même but un grand local où les citoyennes pourraient faire des réunions publiques ;*

*3°, de faire imprimer aux frais de la Commune les circulaires, affiches et avis que lesdits comités jugeront nécessaire de propager. »*

Suivent les noms des déléguées avec leurs professions qu'il nous paraît utile de mentionner.

*Pour les citoyennes déléguées, membres du comité central des citoyennes : Adelaïde Valentin, ouvrière ; Noémie Colleville, ouvrière ; Marcand, ouvrière ; Sophie Graix, ouvrière ; Joséphine Pratt, ouvrière ; Céline Delvainquier, ouvrière ; Aimée Delvainquier, ouvrière ; Elisabeth Dmitrieff.*

Voilà la réalité de la Commune, des ouvrières, réalité parfois contestée en se référant à celles et ceux qui ont écrit des livres. Dans cette liste, seule Elizaveta Dmitrieff est une intellectuelle. Elle est issue de l'aristocratie polonaise ce qui rend encore plus méritoire son engagement.

J'avais dit que nous parlerions des clubs, j'y viens. Les clubs, avant et pendant la Commune sont des lieux d'expressions sociales et politiques. C'était le sujet de notre dernière digression. Rappelons-le : les femmes n'ont pas le droit de vote. Elles sont traditionnellement écartées de la politique et vont, en conséquence, s'investir dans les clubs où elles sont fréquemment plus nombreuses que les hommes. Certains clubs sont presque exclusivement féminins. Nous en avons fait état. Nous avons vu que lors d'une réunion du "club des prolétaires" (sur lequel nous sommes bien documentés puisque ce club disposait d'un organe de presse) sur 4000 participants, 3000 étaient des femmes.

Nous n'allons pas refaire aujourd'hui une digression qui a déjà eu lieu. Mais, interrogeons-nous comme nous l'avons proposé en introduction ! Les femmes, sous la Commune, auront fait avancer la cause des femmes. C'est évident ! Mais, peut-on dire qu'elles ont abordé les sujets non liés à l'égalité des sexes sous un angle inédit ? Leur valeur ajoutée ne concerne-t-elle que le droit des femmes ce qui serait déjà essentiel ? Peut-on parler d'un « style femme » et d'un « style homme » dans les prises de parole ? Disons qu'il y a un « style plutôt pragmatique » et un « style plutôt idéaliste » dans les interventions et que ces styles sont largement liés à la position sociale ou culturelle des intervenants qu'ils soient hommes ou femmes. Écoutons un débat entre un étudiant "boutonneux", un ouvrier qui ne s'en laisse pas compter et une lavandière qui ne mâche pas ses mots !

Un étudiant aux traits jeunes et frêles

Tient des propos musclés sous une grêle  
De plaisants quolibets : « *L'Égalité*  
210 *Sera bientôt une réalité !*  
*Que voulons-nous ? Offrir nos aptitudes*  
*Et combler nos besoins ! La servitude*  
*A trop vécu ! Tremblez Bourgeois ! Marchons*  
*Frères, marchons ! – Que crois-tu maigrichon ?*  
215 (Rétorique un ouvrier aux mains calleuses).  
*Que pouvons-nous face à la crapuleuse*  
*Engeance des nantis ? On ne peut rien ! »*  
Mais une femme crie : « *Tais-toi vaurien !*  
*Il a bien parlé le petit ! A voir*  
220 *Si on peut rien ! Moi, je suis au lavoir*  
*Et ça fait quarante ans ! Oui, quarante ans !*  
*Et pas de quoi me mettre sous la dent*  
*Et moins encore payer mon terme. Alors,*  
*Les mots qu'il dit, c'est tout ce qu'on déplore*  
225 *Et moi, je dis pareil ! Et pourquoi donc*  
*Les uns ont tout et nous autres, dindons*  
*De la farce, on n'a rien ! On peut s'unir*  
*Au moins ! Gagner pour nous et obtenir*  
*Pour nos enfants un autre sort ! Pas vrai ? »*

Volito, *Le temps des cerises, L'oeuvre, Chant XXXIII.*

Toutefois, au-delà des positions sociales, il y a une propension des femmes à s'emparer des questions concrètes. Cela traverse les époques car, pour les femmes, rien n'est jamais acquis d'emblée. Il arrive toujours plus facilement à un homme de pouvoir « flotter sur son nuage », une femme aura toujours à faire ses preuves dans le contexte où elle vit et malgré des avancées incontestables, ce fait demeure.

Observons l'action des femmes aussi bien du point de vue de leurs initiatives que de leurs revendications !

Sur le plan des initiatives, penchons-nous sur « l'appel à la province », sujet politique vital en avril et mai 1871 et sur la prostitution, sujet social de première importance en ce temps.

On a pu reprocher aux membres de la Commune de se préoccuper insuffisamment de mobiliser la province. C'est un jugement sans doute un peu sévère. Il faut tenir compte des difficultés de communication qui étaient celles de ce second siège de Paris. En tout cas, c'est une femme, André Léo, qui s'adresse avec le plus de détermination et d'à propos aux « Travailleurs des champs » (dans le journal « La Commune » du 10 avril 1871) et non simplement à ceux des grandes villes de province.

*« Frère, on te trompe. Nos intérêts sont les mêmes. Ce que je demande, tu le veux aussi; l'affranchissement que je réclame, c'est le tien. Qu'importe si c'est à la ville ou à la campagne que le pain, le vêtement, l'abri, le secours, manquent à celui qui produit toute la richesse de ce monde? Qu'importe que l'opresseur ait nom: gros propriétaire ou industriel? Chez toi, comme chez nous, la journée est longue et rude, et ne rapporte pas même ce qu'il faut aux besoins du corps. A toi comme à moi, la liberté, le loisir, la vie de l'esprit et du cœur manquent. Nous sommes encore et toujours, toi et moi, les vassaux de la misère.*

*Voilà près d'un siècle, paysan, pauvre journalier, qu'on te répète que la propriété est le fruit sacré du travail, et que tu le crois. Mais ouvre donc les yeux et regarde autour de toi; regarde toi-même, et tu verras que c'est un mensonge. Te voilà vieux; tu as toujours travaillé; tous tes jours se sont passés, la bêche ou la faucille à la main, de l'aube à la nuit, et tu n'es pas riche cependant, et tu n'as même pas un morceau de pain pour ta vieillesse. Tous tes gains ont passé à élever des enfants, que la conscription va te prendre, ou qui, se mariant à leur tour, mèneront la vie de bête de somme que tu as menée, et finiront comme tu vas finir, misérablement, car la vigueur de tes membres s'étant épuisée, tu ne trouveras guère plus de travail; tu chagrineras tes enfants du poids de ta vieillesse et te verras bientôt obligé, le bissac sur le dos, et courbant ta tête, d'aller mendier, de porte en porte, l'aumône méprisante et sèche.*

*Cela n'est pas juste, frère paysan, ne le sens-tu pas? Tu vois donc bien que l'on te trompe; car s'il était vrai que la propriété était le fruit du travail, tu serais propriétaire, toi qui as tant travaillé. Tu posséderais cette petite maison, avec un jardin et un enclos, qui a été le rêve, le but, la passion de toute ta vie, mais qu'il t'a été impossible d'acquérir — ou que tu n'as acquise peut-être, malheureux, qu'en contractant une dette qui t'épuise, te ronge et va forcer tes enfants à vendre, aussitôt que tu seras mort, peut-être avant, ce toit qui t'a déjà tant coûté. Non, frère, le travail ne donne pas la propriété. Elle se transmet par hasard ou se gagne par ruse. Les riches sont des oisifs; les travailleurs sont des pauvres, — et restent pauvres. C'est la règle, le reste n'est que l'exception.*

*Cela n'est pas juste. Et voilà pourquoi Paris, — que tu accuses sur la foi de gens intéressés à te tromper, — voilà pourquoi Paris s'agite, réclame, se soulève, et veut changer les lois qui donnent tout pouvoir aux riches sur les travailleurs. Paris veut que le fils du paysan soit aussi instruit que le fils du riche, et **pour rien**, attendu que la science humaine est le bien de tous les hommes, et n'est pas moins utile pour se conduire dans la vie que les yeux pour voir.*

*Paris veut qu'il n'y ait plus de roi qui reçoive 30 millions de l'argent du peuple et qui engraisse de plus sa famille et ses favoris; Paris veut que cette grosse dépense n'étant plus à*

faire, l'impôt diminue grandement. Paris demande qu'il n'y ait plus de fonctions payées 20,000 — 30,000 — 100,000 fr. — donnant à manger à un homme, en une seule année, la fortune de plusieurs familles; et qu'avec cette économie, on établisse des asiles pour la vieillesse des travailleurs.

Paris demande que tout homme qui n'est pas propriétaire ne paie pas un sou d'impôt; que celui qui ne possède qu'une maison et son jardin ne paie rien encore; que les petites fortunes soient imposées légèrement, et que tout le poids de l'impôt tombe sur les richards. Paris demande que ce soient les députés, les sénateurs et les bonapartistes, auteurs de la guerre, qui paient les cinq milliards à la Prusse, et qu'on vende pour cela leurs propriétés, avec ce qu'on appelle les biens de la couronne, dont il n'est plus besoin en France.

Paris demande que la justice ne coûte plus rien à ceux qui en ont besoin, et que ce soit le peuple lui-même qui choisisse les juges, parmi les honnêtes gens du canton.

Paris veut enfin, — écoute bien ceci, — travailleur des campagnes, pauvre journalier, petit propriétaire que ronge l'usure, bordier, métayer, fermier, vous tous qui semez, récoltez, suez, pour que le plus clair de vos produits aille à quelqu'un qui ne fait rien; ce que Paris veut, en fin de compte, c'est **la terre au paysan, l'outil à l'ouvrier, le travail pour tous.**

La guerre que fait Paris en ce moment, c'est la guerre à l'usure, au mensonge et à la paresse. On vous dit : les Parisiens, les socialistes, sont des partageux. — Eh! Bonnes gens, ne voyez-vous pas qui vous dit cela? Ne sont-ils pas des partageux, ceux qui, ne faisant rien, vivent grassement du travail des autres? N'avez-vous jamais entendu les voleurs, pour donner le change, crier au voleur? Et détalé tandis qu'on arrête le volé?

Oui, les fruits de la terre à ceux qui la cultivent. A chacun le sien; le travail pour tous. Plus de très riches, ni de très pauvres. Plus de travail sans repos, plus de repos sans travail. Cela se peut; car il vaudrait mieux ne croire à rien que de croire que la justice ne soit pas possible. Il ne faut pour cela que de bonnes lois, qui se feront quand les travailleurs cesseront de vouloir être dupé par les oisifs.

Et dans ce temps-là, croyez-le bien, frères cultivateurs, les foires et les marchés seront meilleurs pour qui produit le blé et la viande, et plus abondants pour tous, qu'ils ne furent jamais sous aucun empereur ou roi. Car alors, le travailleur sera fort et bien nourri, et le travail sera libre des gros impôts, des patentes et des redevances, que la grande Révolution n'a pas toutes emportées, comme il paraît bien.

Donc, habitants des campagnes, vous le voyez, la cause de Paris est la vôtre, et c'est pour vous qu'il travaille, en même temps que pour l'ouvrier. Ces généraux qui l'attaquent en ce moment, ce sont des généraux qui ont trahi la France. Ces députés, que vous avez nommés sans les connaître, veulent ramener Henri V. Si Paris tombe, le joug de la misère restera sur votre cou et passera sur celui de vos enfants. Aidez-le donc à triompher, et, quoi qu'il arrive, rappelez-vous bien ces paroles — car il y aura des révolutions dans le monde jusqu'à ce qu'elles soient accomplies: — **La terre au paysan, l'outil à l'ouvrier, le travail pour tous.** »

**Les travailleurs de Paris.**

Concernant la prostitution, les membres de la Commune font clairement le lien entre ce fléau et les conditions sociales qu'ils analysent avec perspicacité. Voici, à titre d'exemple, un arrêté de la délégation communale du XI<sup>e</sup> arrondissement, publié le 16 mai. Le voici tel qu'il fut écrit !

« *Considérant :*

*Que la société est responsable et solidaire des désordres engendrés par la prostitution;*

*Qu'en effet le manque d'instruction et de travail, cause générale de la perte de tant de femmes, est sans nul doute imputable à un mécanisme social essentiellement vicieux ; que, par suite, la société nouvelle, issue de la Révolution communale, doit poursuivre la guérison de toutes les plaies monarchiques ;*

*Que l'organisation intelligente du travail des femmes est le seul remède à la prostitution ;*

*Que cette organisation est en voie de formation ;*

*Que néanmoins, et quel que soit le sentiment de légitime pitié que peut inspirer la situation des victimes innocentes de la prostitution, il importe de préserver pour le présent la pureté de la jeune génération et de lui épargner le spectacle du vice s'étalant sur la voie publique ;*

*Arrêté :*

*Art. 1<sup>er</sup>.*

*La circulation sur la voie publique des femmes livrées à la prostitution est absolument interdite dans toute l'étendue du XI<sup>ème</sup> arrondissement.*

*Art. 2.*

*Toute femme contrevenant à cette disposition sera mise immédiatement en état d'arrestation.*

*Art. 3.*

*La Garde Nationale est chargée de l'exécution du présent arrêté. »*

Mais sur ce sujet comme sur d'autres, les femmes ne se contentent pas d'analyser, elles cherchent des solutions et s'investissent concrètement dans l'action.

En matière d'éducation, il faut citer André Léo, Anna Jaclard, Noémie Reclus, Clara Perrier qui participent à la Commission d'Edouard Vaillant « pour organiser et surveiller l'enseignement dans les écoles de filles ».

En matière de lutte contre la déchéance morale, il faut citer Marie Verdure et Elie Ducoudray qui rédigent un mémoire qui prône l'installation de crèches et proposent l'aide aux mères non mariées pour leur éviter de sombrer dans la prostitution.

Dans tous les cas la misère (qu'elle soit sociale ou intellectuelle) est tenue pour responsable et lutter contre ce fléau c'est lutter contre ses causes.

Nombre de prostituées combattront dans les rangs de la Commune pendant la semaine sanglante. Louise Michel montrera un grand respect et une grande écoute à leur égard. Et en recevra une grande considération.

Venons-en aux revendications et notons les acquis !

Mais d'abord, une remarque ! Les femmes n'ont pas le droit de vote, nous n'avons cessé de le dire. Et c'est pourtant dans cette période de deux mois (durée réelle de la Commune puisqu'elle débute effectivement le 28 mars après dix jours d'insurrection), c'est bien dans cette très courte période qu'elles ont obtenu le plus, comme jamais auparavant, autant en deux mois que dans le siècle et demi qui a suivi. Cela, bien sûr, n'est pas une polémique sur le bien-fondé du droit de vote, c'est un fait, une simple corrélation qui n'a rien d'une relation de cause à effet mais qui nous enseigne que ce droit de vote, pour légitime qu'il soit, est beaucoup moins déterminant dans la démocratie que la lutte sur le terrain, la révocabilité des élus ou l'action des clubs communards, lesquels discutent directement des programmes et non de ceux qui ont mission de les appliquer. Une monarchie élective est sans nul doute préférable à une monarchie de droit divin. Mais elle reste une monarchie. La démocratie, c'est autre chose ! Ce qui nous alerte dans la Commune, ici comme ailleurs, interroge le présent.

Les femmes, pendant la Commune, ne sont pas « féministes » au sens où nous l'entendrions aujourd'hui. Elles sont motivées par la justice au-delà de l'appartenance sexuelle et s'inscrivent dans un combat non spécifiquement féminin (ce que l'article d'Anne Gollac qui ouvre cette revue met bien en relief). Il ne s'agit pas d'un combat « Unitaire » pour les Droits des femmes mais d'une « Union pour la Défense de Paris et les Soins aux blessés ». L'urgence est de faire triompher la Révolution. Les questions sont celles de la survie. Ce sont dans ces cadres de justice et de bon sens que s'inscrivent quelques mesures phares de la Commune telles que la réquisition des ateliers abandonnés, l'égalité des salaires, les écoles ouvertes aux filles, le droit au divorce, la reconnaissance de l'Union libre...

#### Les ateliers coopératifs.

Les associations féminines réclament du travail auprès de Léo Fränkel, responsable de la Commission du Travail, de l'Industrie et des Echanges et la remise en marche des ateliers abandonnés par leurs patrons. Ces ateliers sont réquisitionnés par la Commune. Les femmes recensent les chômeuses, les ateliers vides, font un état des lieux. Préférence sera donnée aux ateliers coopératifs dans les marchés d'Etat.

37

*« Nous engageons tout particulièrement les citoyennes dont le dévouement à la Révolution sociale est d'un si précieux concours à ne pas rester étrangère à la question si importante de l'organisation du travail (...). Que les diverses professions de femmes (...) se constituent en syndicats et envoient des délégués. » (Léo Fränkel)*

#### L'égalité des salaires.

L'égalité salariale s'applique aux institutrices et instituteurs et dans de nombreux ateliers coopératifs autogérés.

#### L'Education.

La Commune ouvre le premier établissement d'enseignement professionnel pour les filles dans le VI<sup>e</sup> arrondissement. La question de l'éducation est essentielle comme le mentionne « Le Père Duchêne » daté du 9 avril.

*« Si vous saviez, citoyennes, combien la Révolution dépend des femmes, c'est alors que vous ouvririez l'œil sur l'éducation des filles. Et vous ne les laisseriez pas comme on l'a fait jusqu'ici dans l'ignorance. »*

#### Droit au divorce.

### Reconnaissance de l'Union libre.

La pension des Gardes Nationaux tués au combat est versée à leur compagne mariée ou non et à leurs enfants légitimes ou naturels.

Louise Michel dira :

*« Si l'égalité entre les deux sexes était reconnue, ce serait une fameuse brèche dans la bêtise humaine. En attendant, la femme est toujours, comme le disait le vieux Molière, le potage de l'homme. (...) Il y a fichtre longtemps que nous avons fait justice de cette force-là, et nous sommes pas mal de révoltées, prenant tout simplement notre place à la lutte sans la demander. »*

Et de fait, plusieurs milliers de femmes prendront part à la lutte sur les barricades. Et subiront de Versailles une épouvantable répression.

### **3. Quelques biographies remarquables.**

Peu d'ouvrages traitent spécifiquement de l'action des femmes dans la Commune.

Pour se documenter, en allant droit à l'essentiel, on peut lire l'article « femmes » dans le « Dictionnaire de la Commune » de Bernard Noël (moins de 4 pages) et les petites biographies de ce même dictionnaire consacrées à l'actrice Agar, à Victorine Brocher, à Marie-Augustine Chiffon et à d'autres peu connues de nous aujourd'hui. Les plus célèbres étant Elizaveta Dmitrieff, Anna Jaclard, Nathalie Lemel, André Léo ou Louise Michel. « Les amis de la Commune » ont édité une petite brochure de 16 pages : « La Commune : l'action des femmes ».

Pour aller plus loin, on peut lire l'incontournable ouvrage d'Edith Thomas : « Les pétroleuses » et « L'histoire des femmes dans la Commune de Paris » de Gérald Dittmar qui comporte également une riche iconographie et duquel nous donnons un large extrait. Enfin, Claudine Rey, Annie Gayat et Sylvie Pépino ont produit un « Petit dictionnaire des femmes de la Commune » (celui que nous mentionnons dans l'éditorial) aux éditions « Le bruit des autres » où plus de 800 femmes sont répertoriées.

Par ailleurs, il existe quelques biographies des Communardes les plus célèbres par des auteurs récents ou non.

Surtout, ces femmes ont écrit elles-mêmes : Louise Michel, évidemment, et André Léo mais aussi Victorine Brocher pour n'en citer que trois.

- Louise Michel est une mine d'informations (elle cite plus de 50 autres communardes). Ces informations doivent parfois être recoupées car les faits ne sont pas toujours transcrits au moment où ils se produisent et l'accès aux sources de la « vierge rouge » est limité par l'exil ou la prison.

- André Léo, de son vrai nom Léodile Béra, a beaucoup écrit, aussi bien des fictions que des textes politiques ou des articles de journaux. Elle est toujours d'une extrême clairvoyance tant politique que sociale.

- Victorine Brocher née Malenfant écrit sa propre biographie : « Souvenirs d'une morte vivante » (voir l'article d'Anne Gollac dans ce numéro) rééditée et disponible aux éditions "Libertalia". C'est un témoignage très sensible et personnel sur les événements vécus bien que soucieux d'évoquer les anonymes.

Terminons par deux citations de deux hommes de l'époque, conscients l'un comme l'autre des enjeux : un poète, Victor Hugo, et un révolutionnaire, Benoît Malon (qui fut aussi le compagnon d'André Léo).

*« Il est douloureux de le dire, dans la civilisation actuelle, il y a une esclave. La loi a des euphémismes ; ce que j'appelle une esclave, elle l'appelle une mineure. Cette mineure selon la loi, cette esclave selon la réalité, c'est la femme. L'homme a chargé inégalement les deux plateaux du code, dont l'équilibre importe à la conscience humaine ; l'homme a fait verser tous les droits de son côté et tous les devoirs du côté de la femme. De là un trouble profond. De là la servitude de la femme. Dans notre législation telle qu'elle est, la femme ne possède pas, elle n'est pas en justice, elle ne vote pas, elle ne compte pas, elle n'est pas. Il y a des citoyens, il n'y a pas de citoyennes. C'est là un état violent ; il faut qu'il cesse. »*

*(Victor Hugo, Depuis l'exil.)*

*« Un fait important entre tous qu'a mis en lumière la révolution de Paris, c'est l'entrée des femmes dans la politique. Sous la pression des circonstances, par la diffusion des idées socialistes, par la propagande des clubs... elles ont senti que le concours de la femme est indispensable au triomphe de la Révolution sociale arrivée à sa période de combat ; que la femme et le prolétaire, ces derniers opprimés de l'ordre ancien, ne peuvent espérer leur affranchissement qu'en s'unissant fortement contre toutes les forces du passé. »*

*(Benoît Malon cité par Bernard Noël)*



André LÉO  
Photographe anonyme

# Ce sont bien les femmes qui ont fait le 18 Mars !

Vois, dans la rue, face à la barbarie,  
La ménagère apostropher Lecomte :  
« *Et nos canons, c'est vrai ce qu'on raconte,*  
225 *Vous voulez les porter jusqu'à Berlin ?* »  
Les soldats rient. Le Général est plein  
De morgue et de mépris, il réprimande  
Ses lignards et la foule et puis commande :  
« *Eloignez-vous à plus de trente pas,*  
230 *Je fais tirer si vous ne bougez pas !* »  
Hommes, femmes, enfants, pas un ne bouge.  
L'œil du bourreau brille de reflets rouges  
Et les lignards se regardent, honteux.  
Lecomte, lui, sur le ton vaniteux  
235 Du commandant sûr de l'obéissance  
De ses soldats, imbu de sa puissance,  
Poursuit sans hésiter : « *Apprêtez-vous !* »  
L'ordre est donné, nul ne le désavoue !  
Le peuple avance et une femme ordonne :  
240 « *Ne tirez pas !* ». Alors, Lecomte tonne :  
« *En joue !* ». Les crosses des fusils s'appuient  
Plus fermement. Le froid boucher, depuis  
L'autorité que son rang lui confère,  
Toisant la femme qui depuis son calvaire  
245 Le toise aussi avec plus de pression,  
Commande : « *Feu !* » ... L'ordre de répression  
Explose en vol ! Un fusil se redresse  
Puis cent ! La troupe est devenue maîtresse  
De sa Raison !



"Les Communeux, types caractères, costumes", 1871  
Dessinateur Bertall

Volito, *Le temps des cerises, L'Insurrection, chant XIII.*

# Nommons-les, ces femmes de la Commune !

**L**a Liberté marchait, elle était mère  
Et femme à la proue du navire. En mer,  
235 Le vent souffle à son gré, l'insurrection  
En est l'image et prend la direction  
Qui lui convient ! Telle était la déesse  
En cet injuste siècle où la prouesse  
D'incarner un destin, chez l'inconnu(e),  
240 Se révéla avec la survenue  
De la grande oubliée : la Citoyenne,  
Naufragée sous le joug des lois anciennes,  
Méprisée, bafouée, sortant des flots  
Obscurs, pourtant, bousculant d'un galop  
245 Impétueux au profit du futur,  
Les tyrannies passées...

**M**arie Verdure

Disait : « *Les fleuves naissent des ruisseaux,  
Nous devons éduquer dès le berceau !* »...  
Plusieurs, ayant eu Louise pour tutrice,  
250 Se formaient au métier d'institutrice :  
Victorine Louvet, fière égérie  
Des combattants blanquistes de Paris,  
En fut. D'autres œuvraient déjà : Céleste  
Hardoin, si bienveillante et si modeste,  
255 Anna Jaclard, Marguerite Guerrier,  
André Léo, talent riche et varié :  
Journaliste, essayiste et romancière...

**C**es femmes se savaient bénéficiaires  
De l'héritage humain qui appartient  
260 A tous et déclaraient que leur soutien  
Ainsi donné était simple justice !  
Afin de réparer le préjudice  
D'un théâtre interdit, faute d'argent,  
Au peuple, Agar jouait pour l'indigent.

265 Certaines, bien qu'issues de la noblesse,  
Adhéraient à la cause, sans faiblesse,  
La cause juste attisant leur passion,  
Comme Elodie Richoux, incarnation  
De l'artiste engagée par évidence,  
270 Ou Paule Minck, entrée en dissidence  
Par ses écrits, ou cet astre insolent  
D'intelligence et de beauté, troublant  
De volonté, d'audace et de relief :  
La grande Elizaveta Dmitrieff !

275 **B**ien sûr, l'héroïne des bataillons,  
Le plus souvent, avançait en haillons,  
Bien que la profession de couturière  
Fût répandue chez ces pauvres guerrières  
Aux doigts si fins : Victorine Brocher  
280 Qui aura su, d'un livre, décrocher,  
Du temps restreint vécu, un patrimoine...  
Sophie Poirier, Eulalie Papavoine,  
Marceline Leloup... Que d'oubliées !  
Blanchisseuses, lingères si liées  
285 Que l'on put voir, la mort au bord des lèvres,  
Frappée par l'ennemi, Blanche Lefèvre,  
Sourire encore, saignant sur le pavé !

42

O que ton nom reste à jamais gravé  
En lettres blanches, dans cette rue des Dames  
290 Où tu tombas !

**E**t tant d'autres, tant d'âmes,  
Autres noms, autres vies, autres métiers,  
Dont Nathalie Le Mel, d'une pitié  
Sans fard et qui mourut dans la misère...

Volito, *Le temps des cerises, Prologue du combat, chant I*



Paule MINK  
Photographe: J. M. Lopez



## **Règlement Intérieur**

de l'association « **La Commune de Paris, les paris de la Commune.** »  
adopté par l'Assemblée Générale du Samedi 14 octobre 2017.

### **ARTICLE PREMIER – AGRÉMENT DES NOUVEAUX MEMBRES**

L'association est ouverte à tous, sans condition ni distinction après versement d'une cotisation de 5 euros qui pourra être révisée chaque année par décision de l'Assemblée Générale

Tout nouveau membre fait sien les idéaux d'humanité et de progrès de la Commune, refuse toute pratique sectaire, raciste, xénophobe, excluante ou irrespectueuse à l'égard d'autrui et reconnaît les vertus du débat contradictoire.

### **ARTICLE 2 – RUPTURE D'ADHÉSION**

Toute démission doit être adressée au Président en s'assurant de sa réception par ce dernier. Les motifs ne sont pas obligatoirement mentionnés.

Toute exclusion doit être dûment motivée. Le membre mis en cause doit pouvoir présenter sa défense. La décision d'exclusion doit réunir au moins les deux tiers des membres présents du Conseil.

Les cotisations sont définitivement acquises.

### **ARTICLE 3 – ASSEMBLÉES GÉNÉRALES – MODALITÉS APPLICABLES AUX VOTES**

Les membres présents votent à main levée dès lors qu'un scrutin secret n'est demandé par aucun des membres présents.

Un membre de l'association empêché d'assister à une assemblée peut s'y faire représenter par un mandataire également membre de l'association. Ce mandataire ne pourra justifier plus de 3 procurations.

### **ARTICLE 4 – INDEMNITÉS DE REMBOURSEMENT**

Le remboursement des frais engagés au profit de l'association ne peut se faire que sur justificatifs avec accord préalable du Trésorier de l'association.

## **ARTICLE 5 – COMMISSIONS DE TRAVAIL**

Des Commissions de Travail pourront être constituées par décision du Conseil d'Administration.

*Elles concerneront en priorité les aspects suivants.*

### La mémoire.

*Histoire, lieux, personnages, anniversaires d'événements marquants, commémoration du cent cinquantième en 2021, restauration de tombes de Communards...*

*L'association se montrera particulièrement attentive à tous les travaux de recherches que l'événement a inspirés et continue à susciter.*

*Par ailleurs, la Commune, patrimoine (en grande partie immatériel) de l'Humanité pourra revendiquer ce titre auprès d'Instances Internationales telles que l'UNESCO.*

### L'ouverture aux partenaires les plus divers.

*Relations avec la presse écrite ou audio-visuelle, les sites WEB, les acteurs de la vie associative et culturelle, les auteurs, historiens, plasticiens, artistes, acteurs, musiciens...*

### L'organisation d'événements

*Tels que "balades communardes", conférences, spectacles, expositions, manifestations sur des lieux de mémoire à Paris (Mur des fédérés, Hôtel-de-Ville...), en province (Marseille, Le Creusot, Lyon...), sur des lieux d'incarcération de Communards et outre-mer (Nouvelle Calédonie).*

44

### La réflexion sur les médias.

*Leur rôle, leur fonctionnement, leur diversité, leur indépendance... (Pendant la Commune, 141 journaux de toutes tendances ont pu s'exprimer. Ce qui n'a pas vocation à servir de modèle mais incite au débat)*

### L'éducation populaire et la culture

*Par toutes sortes d'interventions, certaines ciblant plus particulièrement les écoles, collèges et lycées.*

### Le rôle des femmes dans les révolutions.

*La Commune étant exemplaire sur ce point.*

### Les œuvres.

*Celles produites dans la proximité de l'événement aussi bien que celles que l'événement continue d'inspirer. Une bibliothèque-médiathèque pourrait être créée.*

*De même, l'association pourrait publier des œuvres originales d'auteurs, de plasticiens, de vidéastes...*

### La recherche de subventions

## **ARTICLE 6 – MODIFICATION DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR**

A la demande de plus d'un quart des membres inscrits ou sur simple décision du Président ou de la Vice-présidente et par décision soumise à un vote recueillant plus de la moitié des suffrages exprimés lors d'une Assemblée Générale extraordinaire.

# Calendrier commenté

**A**u cours de l'année 2017, les membres de ce qui deviendra l'association « La Commune de Paris, les paris de la Commune » dont le nom court est « Printemps 1871 » ont réalisé plusieurs digressions et balades dans le quartier de Belleville.

La première digression a eu lieu le 3 avril 2017 au café "L'impondérable", 320, rue des Pyrénées à Belleville. La formule était la suivante. Marc (Volito), peu doué pour s'exprimer devant un public nombreux avait fait appel à Delphine Lequenne et Guillaume Lebon, acteurs, pour donner vie à la conférence, se limitant pour sa part à fournir le texte et la trame. C'est cette formule qui sera reprise dans les autres digressions et balades.

La deuxième digression eut lieu dans le même café de Belleville, le 26 octobre. Elle traitait de la démocratie directe sous la Commune dans le cadre des "clubs".

La première balade, elle, partait de l'ex-mairie de Belleville, tout près du métro « Jourdain », et se terminait au Parc de Belleville : « Balade de Gustave Flourens, chevalier de la Révolution ». Elle eut d'abord lieu le 20 juillet. C'était un « galop d'essai ». Les participants se sont montrés intéressés et indulgents malgré la longueur de la balade tant au niveau du temps (près de 3 heures) que du parcours (Belleville et Ménilmontant, ça monte et ça descend comme chacun sait !) L'idée de cette balade organisée par Joël Sépulcre et Volito était de rendre « visibles » des lieux rendus « invisibles » par les destructions infligées lors de la « semaine sanglante », par l'épreuve du temps et la volonté manifeste des gouvernements postérieurs à 1871 d'occulter l'événement. (Ce n'est qu'aujourd'hui que les manuels scolaires commencent à parler de la Commune comme événement majeur de notre démocratie, et non plus comme un épiphénomène de la guerre franco-prussienne. La Commune est souvent mieux connue à l'étranger qu'en France !) A vrai dire, Volito était peu convaincu, au départ, de se mettre à la tâche en raison du peu de traces subsistantes. Ce qui lui avait valu cette réflexion de Pascale, sa compagne et de Joël Sépulcre : « *C'est précisément pour ça qu'il faut le faire !* ». Depuis, l'idée a fait son chemin. Envisager la Commune comme « Patrimoine immatériel de l'Humanité » se justifierait pleinement, surtout à l'approche du cent-cinquantième !

La deuxième balade, mieux "calibrée", avec un contenu très comparable à celui de la première, rassembla près de 50 personnes, le 30 septembre.

Les deux balades suivantes devaient être consacrées à un parcours communard dans le cimetière du Père Lachaise. La première eut lieu le 2 décembre. Il faisait un froid de canard ! Nous ne la réalîmes qu'aux trois quarts ! La seconde ne put avoir lieu, « *Hiver, vous n'êtes qu'un vilain !* » et fut sagement reportée aux beaux jours !

Ce sont évidemment les digressions et balades ainsi que les questions très actuelles posées par la Commune (les paris de la Commune) qui ont motivé Volito dit « Papy des Rigoles », Constance dite « La chipie insoumise », Joël dit « Berger des Pyrénées et de Ménilmontant », Annabelle dite « L'intransigeante au grand cœur » et Pierre dit « Croqueur bienveillant » à créer, le 14 octobre, l'association « La Commune de Paris, les paris de la Commune » dont la naissante revue « Printemps 1871 » se propose d'être l'émanation.

## Actions passées et à venir jusqu'au 30 septembre 2018.

- **Début février 2018** : projet déposé dans la catégorie « Culture et patrimoine » au « Budget participatif de la ville de Paris » sous le titre « Printemps 1871 ». Voir note plus bas.
- **Vendredi 9 mars 2018** : digression, « L'action des femmes sous la Commune » au café « Le Lescot », 5, rue Lassus, 75019 Paris à 20 heures 30.
- **Jeudi 17 mai** : digression, « Belleville, dernier rempart de la Commune » au café « Le Lescot », 5, rue Lassus, 75019, à 20 heures 30.
- **Samedi 26 mai** : montée au mur des fédérés au cimetière du Père Lachaise vers 14 heures.
- **Samedi 9 juin** : balade communarde au cimetière du Père Lachaise (1<sup>ère</sup> partie). Départ square Champlain, rue Gambetta, devant le « Monument aux victimes des révolutions » à 14 heures.
- **Samedi 16 juin** : balade communarde au cimetière du Père Lachaise (2<sup>e</sup> partie). Départ entrée de la rue des Rondeaux, métro Gambetta à 14 heures.
- **Samedi 23 juin** : balade, « Gustave Flourens, chevalier de la Révolution ». Départ métro Jourdain, devant l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville à 14 heures.
- **Dimanche 9 septembre** : présence de notre association sur le marché des Pyrénées, le matin dès 10 heures.
- **Jeudi 13 septembre** : digression, « La première Internationale et la Commune » dans un café de Belleville qui reste encore à déterminer. 20 heures 30. L'information sera donnée sur notre site.
- **Dimanche 23 septembre** : balade, « Maxime Lisbonne, le d'Artagnan de la Commune ». Départ métro Belleville à 14 heures.

### Notre candidature au BUDGET PARTICIPATIF de la ville de Paris.

Mise en valeur du patrimoine immatériel et collectif de la Commune de Paris dont une des actions-phares sera la commémoration internationale du cent-cinquantième de la Commune de Paris en 2021.

Organisation de visites guidées théâtralisées gratuites, d'événements et d'animations historiques et culturelles à destination des écoles et de la population.

Mise en place d'une signalétique spécifique (plaques, fresques, sculptures, projections) sur les lieux historiques des quartiers de Belleville et de Ménilmontant.

Editions de documents, brochures, guides...

Restauration et valorisation des sépultures des Communards au cimetière du Père Lachaise.

Demande d'une reconnaissance de la Commune de Paris comme Patrimoine immatériel de l'Humanité.

# Contacts

**Courriel:** printemps1871@gmail.com

**Site internet:** <https://printemps1871.wordpress.com/>

**Adresse postale:** 45, rues des Rigoles - 75020 Paris



N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires, critiques, suggestions et à nous proposer vos contributions pour les prochains numéros de "Printemps 1871".

Vous pouvez également nous communiquer les dates des évènements organisés autour de La Commune afin que nous les publions sur notre site internet et dans notre revue.

Que vive La Commune !





**LA COMMUNE DE PARIS**  
**LES PARIS DE LA COMMUNE**

Dessin de couverture et "Communarde guidant le peuple": Vermot

- Printemps 1871 - N°1 - Été 2018 -

Une publication de l'association "La Commune de Paris, les paris de La Commune - Printemps 1871"